

 ${f R}$ éunion ${f P}$ ublique

Vendredi 28 juillet à 19h00 à l'Espace Renaissance

COUVERTURE

© Fabrice AUBERT

ÉDITORIAL p. 3

VIE PUBLIQUE p. 4 à 14

Cérémonie des voeux

Cérémonie commémorative du 8 mai Inauguration de l'Espace Renaissance

Création de trois bureaux de vote à Orgon

Élections présidentielles 2017 Élections législatives de 2017

Transports scolaires

Nouvel avantage fiscal

Départs à la retraite de Mr PEREZ

Retour à la semaine de quatre jours pour nos écoliers

Évolution et situation financière de la commune - Exercice 2016

Sécurité & Prévention

TRAVAUX & URBANISME p. 15 à 19

État des travaux - Arrêt sur images Présentation des travaux de la D7n Synoptique prévisionnel des travaux

SECTEUR SOCIAL p. 20 à 22

Petit déjeuner inter-entreprises

Micro Crédit

Accompagnement dans les démarches numériques

Plan canicule

Horaires du CCAS

Bienvenue à Magali COURT

BIENVENUE p. 23

Bienvenue aux nouveaux commerçants & artisans

PNRA p. 23 à 25

Jardin botanique

Concours photos

Action proposées par le programme Life des Alpilles

Life des Alpilles - Sous la loupe de la Commission Européenne

ENVIRONNEMENT p. 26

Accès aux massifs

TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION

p. 27 et 28

L'intercommunalité a fêté ses vingt ans

Du changement à Terre de Provence Agglomération

Aggioineration

CULTURE & TOURISME p. 29 à 35

Médiathèque

Musée Urgonia & Service Communication,

Culture & Tourisme

Musée Automobile de Provence

Nouveau - Pôle Culturel & Touristique

ÉDUCATION p. 36 à 40

École maternelle

École élémentaire

Collège Mont-Sauvy

ENFANCE ET JEUNESSE p. 41 à 44

Les Pitchounets

Le Relais des Bambins

Accueil périscolaire et de loisirs Lou Pitchoun

Accueil adolescents Main dans la Main

SPORTS LOISIRS p. 45 et 46

ASSOCIATIONS p. 46

Liste des associations

FESTIVITÉS p. 47

Programme de la Fête Votive

AGENDA SECOND SEMESTRE 2017 p. 48 à 50

ÉTAT CIVIL p. 51

Ils sont nés en 2017

Ils se sont mariés en 2017

Ils nous ont quittés en 2017

PERMANENCES p. 52

Permanences du Maire, des Adjoints et des

Conseillers Municipaux

Permanences à Orgon

Autres permanences

NUMÉROS UTILES p. 53

Services municipaux

Santé

Services

Télépoints info

La Poste

RUBRIQUES DIVERSES p. 54

PUBLICITÉS p. 54 à 56







Avec un peu de retard, notre Salle des Fêtes est enfin terminée, trop tard pour les vœux de 2017 qui se sont déroulés une dernière fois au Foyer Rural en l'absence du Maire retenu pour une modification de son organisation interne.

Mais cela vous a permis d'apprécier la qualité des adjoints et de l'ensemble du Conseil Municipal qui, de l'aveu général, ont magnifiquement réussi l'organisation de cette cérémonie.

Le retard des travaux et l'absence du Maire ont un peu perturbé l'inauguration de ce magnifique espace festif qui s'est tout de même déroulée en deux temps :

- Le 11 mars où la troupe du Condor dirigée par son emblématique chef Jean-François GEROLD, nous a fait vivre deux heures exceptionnelles de musiques du monde.
- Le 8 avril où dans l'après-midi notre espace festif a été baptisé Espace Renaissance en présence de son parrain Thierry LHERMITTE. Ce grand acteur, tout en simplicité et gentillesse, a accepté de parrainer notre salle et a ainsi passé quelques heures avec nous pour le plus grand bonheur de plusieurs centaines d'Orgonnaises amatrices de selfies. Thierry LHERMITTE jouait le soir à Marseille la dernière représentation de la pièce de théâtre : Le syndrome de l'Écossais.

L'inauguration passée, il nous faut maintenant faire vivre cet Espace Renaissance par la musique, théâtre, l'humour, des manifestations associatives, des réunions, des mariages, pourvu que la nature de ces activités respecte la qualité de ce lieu.

Après la salle des Fêtes, à l'automne, c'est le deuxième grand chantier de ce mandat qui va se mettre en place : je veux parler de la D7n. Cette rénovation de l'Avenue de la Victoire entraînera immanquablement des désagréments, en particulier pour les habitants de cette voie, mais je pense que le résultat obtenu fera vite oublier les difficultés des travaux. Cette requalification de l'ex N7 va durer au moins deux ans et nous aurons la possibilité d'en parler dans les prochains bulletins.

BONNIES VACANCIES à toutes et à tous

Réunion Publique
Vendredi 28 juillet
à 19h00 à l'Espace Renaissance

Cérémonie des voeux

La cérémonie des vœux ce 27 janvier 2017 à Orgon a réuni seize élus des communes du Parc des Alpilles et de Terre de Provence, des représentants des services de l'État et de nombreux Orgonnais. Leur présence était un gage d'amitié et de soutien à Guy ROBERT, hospitalisé, et à son Conseil Municipal plus que jamais solidaire.

Anne Marie ROBERT, conseillère municipale et épouse du Maire a transmis les vœux de sa part et remercié les présents ainsi que tous les services de l'État et collectivités territoriales grâce auxquels la Renaissance d'Orgon se réalise. Ce fut ensuite aux adjoints d'exposer l'évolution de leur délégation respective. Jean-Claude MARTARELLO a présenté les travaux en insistant sur la nouvelle Salle des Fêtes, la D7n, la reconstruction de trois classes. Sylvette BAGUR a développé le domaine social, les nouvelles politiques de la ville favorisant les zones du village aux plus faibles revenus. Lucien FOUAL a abordé le sujet de la sécurité dans le village d'Orgon et a rendu hommage à Thierry THURIN, policier municipal à la retraite récemment décédé. Claudette ZAVAGLI a décrit la vie culturelle, touristique et patrimoniale du village, rendant hommage en conclusion à deux figures locales disparues il y a peu, l'abbé CHAMOUX et Michel MICHEL. Un diaporama accompagnait ces allocutions, doublé d'un fond musical.

Pour clore les vœux, un groupe de hip-hop, les Lil BeProud, composé de neuf jeunes de 11 à 14 ans avec notamment la jeune Orgonnaise Carla HULMANN, champions de France dans leur catégorie et demi-finalistes à Las Vegas, a réalisé une formidable démonstration de sa virtuosité. Le public s'est levé pour les applaudir.

Cette *standing ovation* a précédé l'invitation de l'assistance au lunch offert par la Municipalité.

C. Z.



Inauguration de l'Espace Renaissance

Ce samedi 11 mars restera gravé dans les mémoires orgonnaises. En présence des élus de Terre de Provence, du Parc Naturel Régional des Alpilles, de la Conseillère Départementale Marie-Pierre CALLET et du Conseiller Régional Jean-Marc MARTIN - TEISSERE, Guy ROBERT, Maire d'Orgon a invité Bernard REYNES, Député - Maire de Châteaurenard et Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence, à couper le ruban du nouvel espace festif et culturel dont la ville d'Orgon peut s'enorgueillir.





Guy ROBERT exprima sa gratitude à son premier adjoint Jean-Claude MARTARELLO ainsi qu'aux membres de la commission travaux. Il remercia ensuite le Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et le Conseil Départemental dont la Présidente, Martine VASSAL était représentée par Marie-Pierre CALLET, principaux financeurs de cette ambitieuse réalisation.

Dans leurs allocutions, Marie-Pierre CALLET et Bernard REYNES, félicitèrent le Maire d'Orgon pour son engagement, son labeur et sa volonté de franchir les obstacles, quels qu'ils soient.

Le groupe musical *Le Condor* fit ensuite résonner les musiques du monde, avec un focus sur celles de Provence où fifres et tambourins rythmèrent les pas des danseuses. Le public qui occupait les quatre cents places de ce tout nouvel espace festif et culturel, applaudit avec enthousiasme et fut ensuite invité à partager un cocktail d'honneur. Une soirée sans fausse note, un spectacle réjouissant, un lieu promis à un avenir brillant.

Les Orgonnais se sont ensuite donné rendez-vous le samedi 8 avril. Dès midi, Thierry LHERMITTE, parrain de l'Espace Renaissance, dévoila une plaque en son honneur avant de visiter la salle où une rétrospective de sa carrière était présentée.

Après les allocutions de Mr ROBERT et de Mr LHERMITTE, les jeunes de l'ALSH Main dans la Main animèrent l'apéritif - déjeuner offert aux Orgonnais. La soirée se termina dans la bonne humeur avec une représentation du spectacle de Louise BOURRIFÉ *Pot pour rires*.





Création de trois bureaux de vote à Orgon - Retour sur expérience

Le découpage des bureaux de vote

La ville d'Orgon évolue et se modernise. Depuis toujours, un seul bureau de vote était établi pour chacun des scrutins. Cependant, sa population croît chaque année et le nombre de logements également. Au 1^{er} janvier 2017, selon les derniers chiffres communiqués par l'INSEE, la population totale de la ville d'Orgon s'élève à 3 145 habitants.

Avec la perspective d'augmentation du nombre d'habitants due aux projets d'aménagements que porte la ville - notamment le développement du quartier Saint-Roch - la municipalité a décidé de procéder au premier découpage de son territoire en trois bureaux de vote pour la période du $1^{\rm er}$ mars 2017 au 28 février 2018.

Outre cette perspective d'évolution de la population, un autre critère a motivé cette décision. En effet, l'unique bureau de vote que comporte la commune dépassait déjà les 2 100 électeurs. Or, le bon déroulement des opérations électorales impose de ne pas excéder, autant que possible, le nombre de 800 à 1 000 électeurs inscrits par bureau de vote.

Aussi, le Préfet des Bouches-du-Rhône a validé les propositions faites par la Municipalité, permettant de répartir les opérations électorales sur trois bureaux de vote au lieu d'un seul auparavant.

D'autre part, l'installation des nouveaux bureaux de vote se fait en un lieu unique : le Foyer Rural, ô combien utile. Enfin, les ressorts géographiques, c'est-à-dire les limites géographiques, des bureaux de vote visent des territoires susceptibles d'évoluer et de recevoir de nouveaux électeurs (environ 300 électeurs supplémentaires futurs par bureau).

Le zonage retenu par le Préfet des Bouches-du-Rhône est le suivant :

- Bureau n°1: centre-ville exclusivement.
- Bureau n°2 : Freiresque, le BdR, les Costes, Saint-Véran, Cambalet, Malvoisin, la Baume, Bazarde, les Pielettes, la Mine, Mont-Sauvy, Saint-Roch, rue Jean Moutte, le Four à chaux, la Gare, Bellevue, la Safranière, les Iscles, les Romarins, l'Abbé Bressy, les Fumades, la Tour, la Haute Tour et les Daclades.
- Bureau n°3 : les Passadouires, les Couroulus, la Draille Eygalières Nord, Valdition, Mas Breton, l'Aiguille, les Angranauds, la Lauzette, Pied Gautier, la Souste, les Perrières, Saint-Gervais.

L'analyse des comportements électoraux à l'échelle des bureaux de vote

L'objectif est de donner aux élus mais aussi au grand public un outil, permettant de visualiser les résultats de ces élections au niveau le plus fin : les bureaux de vote. Ainsi chaque citoyen peut-il répondre à la question : comment la population de mon quartier a-t-elle voté ?

	Bureau n°1	Bureau n°2	Bureau n°3	Votants
Présidentielles Premier tour	Mme LE PEN 27,66% Mr MELENCHON 22,95%	Mme LE PEN 32,83% Mr FILLON 23,12%	Mme LE PEN 41,59% Mr MELENCHON 16,82%	77,98%
Présidentielles Second tour	Mr MACRON 56,39% Mme LE PEN 43,61%	Mme LE PEN 53,32% Mr MACRON 46,68%	Mme LE PEN 59,79% Mr MACRON 40,21%	73,71%
Législatives Premier tour	Mr REYNES 31,84% Mme FARRO 22,10%	Mr REYNES 29,67% Mme FARRO 27,89%	m Mr~MOUSSET $ m 30,43%$ $ m Mr~REYNES$ $ m 26,42%$	43,64%
Législatives Second tour	Mr REYNES 64% Mme FARRO 36%	Mr REYNES 70% Mme FARRO 30%	Mr REYNES 64% Mme FARRO 36%	39,24%

Quelle différence entre vote blanc et nul?

Contrairement à l'abstention, le vote blanc ou nul correspond à une démarche active du citoyen, qui se déplace dans son bureau de vote, pour déposer un bulletin dans l'urne. La différence entre les deux, parfois ténue, est précisée dans le code électoral :

- Le vote nul est souvent présenté comme une « erreur de manipulation ». Volontairement ou non, le bulletin comporte un signe de reconnaissance, qui contrevient au secret du vote. Il peut s'agir d'un bulletin annoté ou déchiré, non réglementaire (format, couleur, papier...) ou déposé sans enveloppe.
- Le vote blanc est une absence de choix d'un candidat ou d'une liste, qui reste neutre mais qui marque le fait que l'électeur a tout de même tenu à se déplacer. Il peut prendre la forme d'une enveloppe vide ou d'un bulletin vierge qui doit avoir les mêmes caractéristiques (taille, couleur, grammage) que les bulletins des candidats. Dans les faits, seules les machines électroniques proposent réellement une option « vote blanc », car, dans les bureaux de vote classiques, les bulletins blancs ne sont pas distribués.

La loi n° 2014-172 du 21 février 2014 modifie plusieurs dispositions du code électoral, en particulier l'article L. 65, alinéa 3, comme suit : « les bulletins blancs sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc. »

Deux modifications mineures sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2014 et applicables à l'ensemble des votations politiques nationales et locales. La véritable innovation aurait été de faire en sorte que les bulletins blancs soient comptabilisés parmi les suffrages exprimés. Une telle réforme aurait donné à la voix de l'électeur manifestant sa volonté de ne pas choisir parmi l'offre politique qui lui est proposée une valeur équivalente à celle de l'électeur ordinaire. À titre de rappel, l'exclusion du vote blanc des suffrages exprimés remonte à 1852.

La deuxième innovation de la loi n° 2014-172 du 21 février 2014 tient à l'élargissement de la définition du vote blanc. Traditionnellement, le vote blanc consiste à mettre dans l'urne une enveloppe réglementaire contenant une feuille de papier blanc vierge de tout signe ou annotation. Désormais, l'électeur pourra également voter blanc en déposant dans l'urne une enveloppe réglementaire vide. Cependant, le vote blanc demeure en l'état comme un vote déviant.

Pourquoi les blancs ou nuls ne « comptent » pas ?

Selon l'article 7 de la Constitution de la Ve République, « le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés ». Aucune participation minimale n'est donc requise pour valider l'élection. Par voie de conséquence, le taux d'abstention n'impacte pas le résultat. Par exemple, lors des élections législatives, un candidat ne peut se maintenir au second tour dans le cadre de triangulaires que s'il réunit 12,5 % des inscrits (et non des exprimés). Mathématiquement, plus l'abstention est forte, plus il lui faudra un score élevé. C'est la raison pour laquelle le candidat du FN n'était pas présent au second tour des législative de notre circonscription.

Mais le vote blanc non plus n'a pas d'incidence, car, comme le précise la loi, les bulletins blancs, s'ils sont bien comptabilisés séparément des nuls, « n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés ».

Même s'ils procèdent de démarches intellectuelles différentes (désintérêt pour le scrutin ou rejet des candidats présents), l'abstention, le vote blanc ou le vote nul aboutissent donc à la même absence de résultat sur l'issue du scrutin.

La taille réglementaire à respecter

Pour les bulletins blancs, afin qu'ils ne soient pas décomptés comme bulletins nuls, un bulletin blanc de taille différente de celle des autres bulletins utilisés peut-il constituer un signe de reconnaissance ?

La réponse ministérielle publiée dans le Journal officiel du 11/09/2014 est limpide : « en l'absence de toute disposition réglementaire spécifique ou de renvoi à l'article R. 30 du code électoral définissant les règles applicables aux bulletins « imprimés », il n'y a pas lieu d'exiger que les bulletins blancs respectent les prescriptions de l'article R. 30 en matière de format et de grammage.

Par ailleurs, dans la mesure où l'électeur peut voter blanc par une enveloppe vide, il n'appartient pas aux communes de mettre des bulletins vierges à disposition des électeurs dans les bureaux de vote ».

Le Secrétaire Général



Élections présidentielles de 2017

Dimanche 23 avril - Premier tour

	NT /	1			Commune d'Orgon								
	Natio	nai	Burea	ıu n°1	Burea	au n°2	Bureau n°3		Global				
Inscrits	47 582 183		668		766		696		2130				
Votants	37 003 728	77,77%	494	73,95%	604	78,85%	563	80,89%	1661	77,98%			
Blancs	659 997	1,39%	6	0,89%	7	0,91%	7	1,00%	20	0,94%			
Nuls	289 337	0,61%	0	0%	0	0%	3	0,43%	3	0,14%			
Exprimés	36 054 394	75,77%	488	73,05%	597	77,93%	553	79,45%	1638	76,90%			
Mr MACRON	8 656 346	24,01%	78	15,98%	92	15,41%	76	13,74%	246	15,02%			
Mme LE PEN	7 678 491	21,30%	135	27,66%	196	32,83%	230	41,59%	561	34,25%			
Mr FILLON	7 212 995	20,01%	77	15,78%	138	23,12%	80	14,47%	295	18,01%			
Mr MELENCHON	7 059 951	19,58%	112	22,95%	92	15,41%	93	16,82%	297	18,13%			
Mr HAMON	2 291 288	6,36%	31	6,35%	24	4,02%	19	3,44%	74	4,52%			
Mr DUPONT-AIGNAN	1 695 000	4,70%	26	5,33%	28	4,69%	29	5,24%	83	5,07%			
Mr LASSALLE	435 301	1,21%	8	1,64%	16	2,68%	4	0,72%	28	1,71%			
Mr POUTOU	394 505	1,09%	9	1,84%	5	0,84%	9	1,63%	23	1,40%			
Mr ASSELINEAU	332 547	0,92%	8	1,64%	2	0,34%	7	1,27%	17	1,04%			
Mme ARTHAUD	232 384	0,64%	3	0,61%	3	0,50%	5	0,90%	11	0,67%			
Mr CHEMINADE	65 586	0,18%	1	0,20%	1	0,17%	1	0,18%	3	0,18%			

Dimanche 7 mai 2017 - Second tour

	Natio	al	Commune d'Orgon									
	Natio	nai	Bureau n°1		Bureau n°2		Bureau n°3		Glo	bal		
Inscrits	47 568 693		668		766		696		2130			
Votants	35 467 327	74,56%	469	70,20%	571	74,54%	530	76,14%	1570	73,71%		
Blancs	3 021 499	6,35%	45	6,73%	52	6,78%	43	6,17%	140	6,57%		
Nuls	1 064 225	2,24%	9	1,34%	22	2,87%	12	1,72%	43	2,02%		
Exprimés	31 381 603	65,97%	415	62,12%	497	64,88%	475	68,24%	1387	65,12%		
Mr MACRON	20 743 128	66,10%	234	56,39%	232	46,68%	191	40,21%	657	47,37%		
Mme LE PEN	10 638 475	33,90%	181	43,61%	265	53,32%	284	59,79%	730	52,63%		

Emmanuel MACRON est devenu le neuvième président de la Ve République.



Élections législatives de 2017 $15^{\rm \`eme}$ circonscription des Bouches-du-Rhône

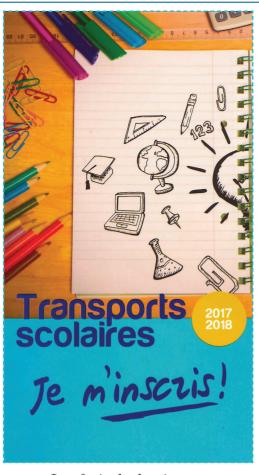
Dimanche 11 juin - Premier tour

	$15^{ m \acute{e}r}$	ne			Co	ommun	e d'Org	on		
	circonsci	ription	Burea	au n°1	Burea	au n°2	Burea	au n°3	Global	
Inscrits	104 791		667		756		692		2115	
Votants	52 931	50,51%	275	41,22%	345	45,63%	303	43,78%	923	43,64%
Blancs	740	0,71%	6	0,29%	8	1,05%	1	0,14%	15	0,71%
Nuls	354	0,34%	2	0,89%	0	0%	3	0,43%	5	0,24%
Exprimés	51 837	49,47%	267	40,02%	337	44,57%	299	43,02%	903	42,70%
Mme FARRO	15 941	30,75%	59	22,10%	94	27,89%	75	25,08%	228	25,25%
Mr REYNES	13 488	26,02%	85	31,84%	100	29,67%	79	26,42%	264	29,24%
Mr MOUSSET	11 068	21,35%	50	18,73%	73	21,66%	91	30,43%	214	23,70%
Mme JUNG	5 448	10,51%	41	15,36%	34	10,09%	27	9,03%	102	11,30%
Mme HAENSLER	1 711	3,30%	7	0,37%	7	2,08%	7	2,34%	21	2,33%
Mme MOLL	1 277	2,46%	5	1,87%	6	1,78%	6	2,01%	17	1,88%
Mme CASTANET	944	1,82%	7	2,62%	5	1,48%	6	2,01%	18	1,99%
Mr GARCIA MATEO	838	1,62%	7	2,62%	6	1,78%	1	0,33%	14	1,55%
Mr FORTANE	618	1,19%	1	0,37%	7	2,08%	3	1,00%	11	1,22%
Mme TABARACCI	259	0,50%	4	1,50%	1	0,30%	2	0,67%	7	0,78%
Mme LAGRANGE	245	0,47%	1	0,37%	4	1,19%	2	0,67%	7	0,78%

Dimanche 18 juin 2017 - Second tour

	$15^{ m \acute{e}r}$	me	Commune d'Orgon									
	circonsci	ription	Burea	Bureau n°1		Bureau n°2		au n°3	Glo	bal		
Inscrits	104 899		667		756		692		2115			
Votants	47 671	45,44%	250	37,48%	298	39,41%	282	40,75%	830	39,24%		
Blancs	3 106	2,96 %	20	2,99%	13	1,71%	18	2,60%	51	2,41%		
Nuls	1 648	1,57%	7	1,04%	7	0,92%	11	1,58%	25	1,18%		
Exprimés	42 917	40,91%	223	33,43%	278	36,77%	253	36,56%	754	35,65%		
Mr REYNES	24 242	56,49%	142	63,68%	193	69,42%	162	64,03%	497	65,92%		
Mme FARRO	18 675	43,51%	81	36,32%	85	30,58%	91	35,97%	257	34,08%		

Bernard REYNES est élu député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône.



Transports scolaires

En application de la loi NOTRe, la compétence des transports scolaires sur le secteur des Bouches-du-Rhône a été transférée à la Région.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2017-2018 débuteront le lundi 3 juillet 2017 et pourront s'effectuer :

- Par internet sur le site www.transports-scolaires.cg13. fr pour les trajets directs en car avec le réseau CAR13.
- En Mairie, service Facturation, pour les dossiers papiers et uniquement en cas de gardes alternées (joindre copie du jugement ou attestation sur l'honneur des parents), de transports vers les Lycées PRO Alexandre Dumas, Lycée René Char, Lycée Maria Casarès, Collège Roumanille, de trajets avec correspondance ou avec ligne urbaine, de dossiers indemnités kilométriques à retirer en Mairie ou d'anomalies bloquantes sur le site.

Les pièces justificatives à joindre au dossier sont les suivantes :

- Pour une création de carte, il faut fournir une photo d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois. La carte vous sera envoyée.
- Pour un renouvellement, il faut se munir du numéro de carte et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Les frais de dossier sont :

- De 10€00 du 3 au 31 juillet 2017 (date limite dépôt dossier papier le vendredi 28 juillet 2017).
- De 30€00 du 1er août au 30 septembre 2017.
- De 50€00 du 1er octobre au 31 décembre 2017.

La permanence en Mairie est assurée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 04 90 73 37 87.



Nouvel avantage fiscal

Depuis le 1^{er} janvier 2017 toutes les personnes, qu'elles soient actives ou retraitées, bénéficient d'un crédit d'impôt de 50 % du montant des dépenses relatives aux services.

Si vous avez recours aux services suivants : entretien de la maison et travaux ménagers, assistance aux personnes âgées ou handicapées, garde-malade, petits travaux de jardinage, travaux de petit bricolage, assistance informatique et internet, les dépenses effectivement supportées depuis le 1er janvier 2017 ne vous coûteront que la moitié de leur montant et ceci que vous soyez ou non imposable à l'impôt sur le revenu.

Par exemple, si vous supportez en 2017 des dépenses de services à la personne d'un montant de 800 euros :

- Vous recevrez en 2018 par virement bancaire un remboursement de 400 euros si vous n'êtes pas imposable.
- Vous réglerez 400 euros d'impôt en moins si vous êtes imposable.
- Vous ne payerez pas d'impôt si son montant avant imputation est inférieur à 400 euros, et vous obtiendrez le remboursement de la différence.

Départ à la retraite de Mr PEREZ

Hugues PEREZ a été recruté à la Mairie d'Orgon stagiaire le 1^{er} juin 1982 en tant qu'adjoint technique.

Il a ensuite été nommé agent de maîtrise le 1^{er} décembre 1995, puis agent de maîtrise principal le 1^{er} mars 2013.

Il a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet 2017.

Nous lui souhaitons une bonne retraite.

ministère éducation nationale enseignement supérieur recherche

Retour à la semaine de quatre jours pour nos écoliers

La semaine de quatre jours sera à nouveau appliquée pour la rentrée de septembre 2017.

Le décret du 27 juin 2017 permet à titre dérogatoire l'organisation hebdomadaire du temps scolaire sur quatre jours, soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Ce texte permet un retour à une semaine de quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires par dérogation et ce, dès la rentrée 2017.

Pendant la campagne présidentielle, Emmanuel MACRON avait indiqué vouloir laisser plus de liberté aux communes sur les rythmes, en concertation avec les enseignants et les parents.

Cette refonte des rythmes scolaires fait partie des missions confiées au Ministre de l'Éducation Jean-Michel BLANQUER. Le but est d'alléger l'emploi du temps des enfants en permettant aux municipalités de sortir du cadre des neuf demi-journées de classe, dont le mercredi matin.

Ce texte indique qu'il est permis « au directeur académique des services de l'Éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours ».

Cependant, cet allégement s'avère être complexe à mettre en œuvre pour certaines municipalités. Les grandes villes ont déjà bouclé l'organisation des ateliers périscolaires pour 2017 - 2018.

Pour notre cas, chaque conseil d'école s'est réuni dans l'urgence ce lundi 3 juillet pour valider la proposition faite par Monsieur le Maire et Marianne BOUSSALMI.

Dès lors, le Projet Éducatif Territorial d'Orgon a été modifié dans ce sens pour être ensuite transmis sans délai à l'Académie d'Aix - Marseille ainsi qu'à l'Inspecteur d'Académie Monsieur Patrick CENENT, en vue d'une application à la rentrée de septembre prochain.

Le constat fait à la fois par le corps pédagogique, le personnel communal et les parents d'élèves sur l'organisation du temps scolaire en neuf demi-journées, dont le mercredi matin, est unanime.

Outre les difficultés liées au recrutement des animateurs, à l'insuffisance de l'agrément du CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergements) pour encadrer les deux cent quatre-vingt deux écoliers, la répartition géographique des installations (stades, Foyer Rural et Salle des Fêtes) trop loin des écoles, on constate une grande fatigue chez les écoliers et le manque de locaux pour mener les activités.

Cette nouvelle mesure gouvernementale participera donc à l'efficacité de l'enseignement prodigué à nos enfants.



Évolution et situation financière de la commune - Exercice 2016

Évolution des produits de fonctionnement

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Ressources fiscales	2 853 823	3 276 182	3 426 820	3 238 528	3 370 502	3 336 652	3 411 569
Dotations globales de fonctionnement et autres dotations	1 274 586	1 448 015	1 003 759	924 737	822 808	692 275	666 575
Produits réels et de gestion courante	312 197	277 664	687 842	853 176	471 358	504 563	588 927
Total	4 440 605	5 001 861	5 118 421	5 016 441	4 664 668	4 533 490	4 667 071

Évolution des charges de fonctionnement

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Charges à caractère général	957 541	976 755	1 067 202	888 641	1 007 037	1 098 478	1 029 121
Charges de personnel	1 523 870	1 519 295	1 587 816	1 677 246	1 703 371	1 777 030	1 818 061
Autres charges de gestion	643 243	676 779	800 297	816 580	724 141	767 449	722 799
Charges financières (intérêt)	44 676	38 748	32 979	28 107	22 994	19 994	18 261
Total	3 169 330	3 211 577	3 488 294	3 410 574	3 457 542	3 662 951	3 588 243

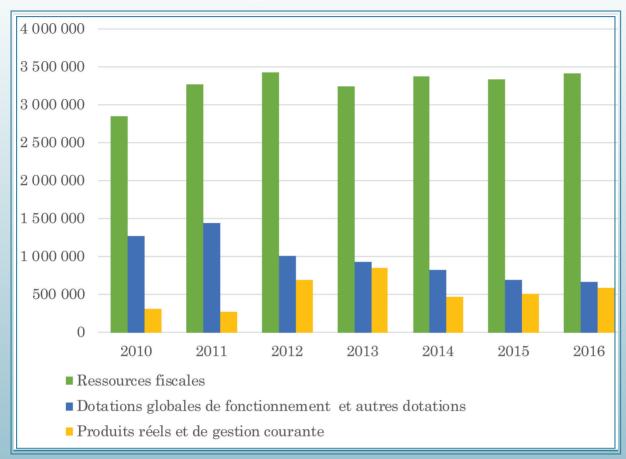
Excédent de fonctionnement

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Évolution produits (recettes réelles)	4 440 605	5 001 861	5 118 421	5 016 441	4 664 668	4 533 490	4 667 071
Évolution charges (dépenses réelles)	3 169 330	3 211 577	3 488 294	3 410 574	3 457 542	3 662 951	3 588 243
Résultat dépenses et recettes réelles	1 271 275	1 790 284	1 630 127	1 605 867	1 207 126	870 538	1 078 828

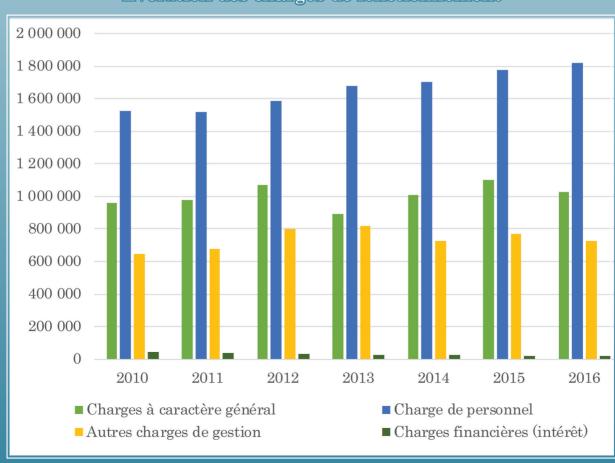
Entre 2010 et 2016:

- Les produits de fonctionnement ont augmenté de 5% malgré une baisse très importante des dotations globales de fonctionnement (-50%) et grâce aux augmentations des ressources fiscales (+20%) et des produits réels de gestion courante (+89%).
- Les charges de fonctionnement ont augmenté de 13% en raison essentiellement d'une hausse des charges de personnel de 19%.
- L'excédent de fonctionnement a baissé de 15% mais reste important, au dessus de 1 000 000 €. Cette baisse, qui malheureusement va se poursuivre dans les années à venir, nous oblige à une réflexion sérieuse sur l'évolution des charges de fonctionnement si nous voulons continuer à investir sur la commune sans augmentation des impôts locaux et sans recours à l'emprunt.

Évolution des produits de fonctionnement



Évolution des charges de fonctionnement



Sécurité & Prévention

Vidéo surveillance

Depuis huit ans Orgon continue à se doter de caméras de vidéo surveillance, permettant d'avoir une vue d'ensemble du centre village et de sa périphérie. Le système de vidéo surveillance évolue. Il nous permet de lutter contre les incivilités en tout genre et d'apporter des réponses concrètes à nos forces de Police Municipale et de Gendarmerie.

Les grandes villes françaises se sont dotées, dès les années 90, d'équipements qui évoluent et ne cessent de s'étendre chaque année. La délinquance, cantonnée pendant longtemps dans les grandes agglomérations, a tendance à s'étendre aujourd'hui vers les villes plus petites voire les communes de petite taille. Ces communes s'équipent à leur tour en déployant des caméras sur leurs parkings et à proximité des bâtiments communaux.

L'objectif est essentiellement de lutter contre les actes d'incivilité, de petite délinquance, et contre le sentiment d'insécurité ressenti souvent par les personnes âgées.

Orgon a mis en place son premier dispositif de vidéo protection durant l'année 2007 au centre du village. La vidéo protection ayant prouvé son efficacité, la commune a décidé d'étendre son dispositif aux principales zones sensibles recensées. La réflexion de la Municipalité porte désormais sur l'installation de caméras sur des sites plus éloignés où sont implantés des équipements publics. Les objectifs poursuivis sont de prévenir et dissuader les trafics, les regroupements agressifs et de protéger le patrimoine public. La préservation des libertés individuelles demeure un impératif.

Les avantages de la vidéo surveillance sont les suivants :

- L'efficacité de la vidéo protection en matière de protection des bâtiments publics contre le vandalisme et en matière de surveillance d'espaces publics sur des faits bien ciblés.
- L'adhésion du public : les enquêtes d'opinion montrent que les systèmes vidéo sont en général plébiscités, sous réserve cependant qu'ils ne remplacent pas la présence humaine.
- La quasi-absence de contentieux : les contestations et les conflits sont très rares, tout comme la jurisprudence.
- L'impact sur l'élucidation des affaires de délinquance de voie publique par la police.
- Un bon outil de gestion urbaine : détection des dégradations, de certains regroupements, de stationnements gênants, d'occupations illicites de l'espace public, d'accidents.

Réserve Communale de Sécurité Civile



La RCSC est un outil de mobilisation civique placée sous l'autorité du maire au titre de ses pouvoirs de police. Son engagement est limité au territoire communal. Elle exerce des patrouilles et assure la surveillance de la vigie tout l'été, pendants les journées en classées noir jusqu'en septembre.



La RCSC recrute. Pour de plus amples renseignements contacter le 04.90.73.07.80.

État des travaux - Arrêt sur images

Inauguration de l'Espace Renaissance



Aménagement des nouveaux hangars des Services Techniques







Reprise des travaux de chaussée chemin des Aires



M

E





Rénovation des remparts de la porte Sainte-Anne et des escaliers rue Jean Aubert



E



Présentation des travaux de la D7n

Hélène AUBRY, notre maître d'œuvre a commenté un diaporama présentant l'ensemble des travaux de la D7n lors du Conseil Municipal du 3 avril 2017. Les travaux débuteront en septembre 2017 pour une durée de trente mois. Mme AUBRY, conduit tous les travaux, le CD13 lui ayant également délégué la chaussée qui est d'ordinaire de sa compétence.

Les trois thèmes retenus sont l'habitat, le commerce, les services publics. Trois secteurs sont différenciés : le quartier de Bazarde, le centre ancien, l'entrée Ouest vers le rond-point du rudiste. Le stationnement comprend actuellement cent trois places dans le secteur Est, cinquante dans le secteur Ouest, la nuit les places font défaut. On décompte dix-sept platanes côté canal. Les collégiens traversent actuellement la D7n au niveau de la route du stade.

Ce constat établi, il ressort les lignes directrices suivantes : augmenter le stationnement, valoriser la rive droite du canal par des structures paysagères remarquables, attribuer toute leur place aux piétons et aux cycles, favoriser les liens inter-quartier d'Est en Ouest, Nord-Sud, rives droite et gauche du canal et de la D7n.

Il est distingué trois séquences:

- Séquence 1 : à partir du rond-point, 295 mètres de cheminement seront créés côté crèche, avec emprise sur le ruisseau.
- Séquence 2 : 365 mètres de boulevard urbain en partie cyclable,
- Séquence 3 : 30 mètres recréeront un paysage aujourd'hui disparu, avec le canal comme élément paysager majeur.

À terme la D7n mesurera entre dix-sept et dix-huit mètres de large dont six mètres de chaussée. Le mobilier urbain sera harmonisé. L'éclairage sera en quinconce ou accroché aux façades pour les piétons. Des platanes seront plantés tous les quatorze mètres sur les deux rives du canal pour harmoniser les alignements tels qu'ils sont requis dans la Directive paysage des Alpilles. Dans la séquence 2 des bordures en béton désactivé souligneront la route. On libérera la vue sur le canal en arasant le mur qui le borde, remplacé par un garde-corps métallique à claire-voie, tel celui de la zone Est. On passe de cent cinquante-trois places de stationnement à cent soixante-dix-neuf. Des liaisons Est-Ouest seront établies par des passerelles sur le canal et un pont de six mètres de large dans le prolongement de la place Albert Gérard. Un cheminement piéton rive droite du canal fera renaître le paysage tel qu'il existait au XIX^e siècle. Il faudra associer les services des espaces verts pour la création et l'entretien des espaces végétalisés dont les essences n'ont pas été abordées au cours de cette présentation.

Le budget global de cette opération est de 4 392 515 € TTC.

A l'issue de la réunion, le Conseil Municipal a exprimé sa satisfaction par des applaudissements nourris. Une réunion publique s'est tenue sur la transformation de la D7n en voie urbaine, le vendredi suivant 7 avril à 19h00 salle du Foyer Rural, au cours de laquelle les administrés ont pu interroger Mme AUBRY et approfondir la réalisation de ce projet dont le compte-rendu ci-dessus n'est pas exhaustif.

					WA ST	200		POLICIES LOS POLICIES	L.			AN A
						THE	4			f., 34		
Synoptique prévis	ion	nel	de	s tı	rav	au	X	1				The state of the s
de juillet 201	7 à	jui	in 2	201	8					15%		
	J	A	S	0	N	D	J	F	M	A	M	J
Rénovation des escaliers rue Jean Aubert												
Construction de trois nouvelles classes à l'école élémentaire												
Rénovation du chemin Donné												
Restauration de l'église paroissiale												
Restauration de la chapelle Saint-Gervais												
Restauration de l'oratoire de la Madeleine												
Aménagement du lotissement de Freiresque												
Extension du réseau eaux usées dans la zone d'activités												
Création des jardins familiaux												
Aménagement du chemin de la Madeleine												
Aménagement de la D7n												
Remise aux normes des Arènes												
Rénovation du Faubourg Sainte-Anne												
Création d'un espace de restauration à Beauregard												
Aménagement du Moulin du Portalet												
Mise en lumière de la chapelle de Beauregard												
Rénovation du parking du collège Mont-Sauvy												

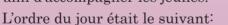
Petit déjeuner inter-entreprises

La Mission Locale du Pays Salonais organise régulièrement des Petits Déjeuners d'Entreprises en partenariat avec les communes adhérentes à la Mission Locale et l'Agence Pôle Emploi de Salon et/ou de Chateaurenard.

Le Petit Déjeuner d'Entreprises programmé le 28 avril 2017 a été organisé dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Orgon. Pour cette occasion, la mobilisation des entreprises a été réalisée par une dizaine de jeunes de la commune suivis par la Mission Locale dans le cadre de l'action R.A.P.I.D. - Réseau d'Accompagnement Pour une Insertion Durable.

Le R.AP.I.D. est une action réalisée par la Mission Locale du Pays Salonais dans le cadre de la programmation de la Politique de la Ville 2017 de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Agglomération. Elle est à ce titre co-financée par la Communauté d'Agglomération et par le Département 13. L'action s'adresse spécialement aux jeunes d'Orgon de 16 à 25 ans, domiciliés dans la zone « Quartier Politique de la Ville » (QPV) de la commune.

L'objectif est de permettre aux jeunes de bénéficier d'un sas de mobilisation et de travailler à la construction d'un projet personnel grâce notamment à la découverte du monde de l'entreprise par différents moyens : stages d'immersion, visites d'entreprises, rencontre avec des chefs d'entreprises, organisation de petits-déjeuners d'entreprises et pour cette année la réalisation de reportages vidéo ou photographiques. Une Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle de la Mission Locale est spécialement rattachée à cette action, afin d'accompagner les jeunes.



- Accueil des entreprises effectué par les jeunes d'Orgon suivis dans le dispositif R.AP.I.D.
- Présentation de l'offre des services du Pôle Emploi de Châteaurenard et de la Mission Locale du Pays Salonais en direction des entreprises.
- Présentation des actions en lien avec le monde économique programmées dans le cadre du dispositif R.A.P.I.D.
- Questions diverses.

Participaient à cette réunion :

- Pour la Mairie d'Orgon : Mr Guy ROBERT Maire d'Orgon, Mme Sylvette BAGUR déléguée aux affaires sociales et au CCAS , Mr Lucien FOUAL délégué à la sécurité et aux sports.
- Pour la Mission Locale du Pays Salonais : Mme Françoise ALLIEY Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle, Mme Clémence SODACHANH Chargée de Projet, Mr Cyril DEVOUX Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle.
- Pour Pôle Emploi Châteaurenard : Mr Patrick TESIO Directeur.
- Deux jeunes suivis dans le dispositif R.A.P.I.D. ont participé à la co-animation de ce petit déjeuner : Mlle Sabrina SANTIAGO, Mr Yoni CANONGES.
- Dix établissements : Société Omya, Agence Crédit Agricole d'Orgon, Patrick Mécanique Pneus, La Crèche d'Orgon Le Relais des Bambins - Fédération des Familles Rurales, SARL Mostefa Maçonnerie, Gel Groupe, CM Services, Séverine REYNAUD - Photographe, Le Musée Urgonia d'Orgon, Le Cabinet Notarial d'Eyguières.







Micro Crédit

En partenariat avec le CCAS d'Orgon le Crédit Municipal d'Avignon propose la possibilité de contracter un prêt pour un montant de $300 \in$ à $3000 \in$.

Peuvent bénéficier de ce micro-crédit aux conditions avantageuses les travailleurs, les retraités, les demandeurs d'emploi disposant de ressources insuffisantes, les allocataires de minimas sociaux ou accidentés de la vie (baisse de revenus suite à un divorce, maladie...).

Ce dispositif s'adresse plus particulièrement aux personnes exclues du système bancaire classique et doit permettre l'aide au maintien d'une vie sociale.

Afin de pouvoir contracter un micro-crédit vous devez prendre rendez-vous avec le CCAS qui après analyse de votre situation vous aidera pour la constitution du dossier et vous orientera vers le Crédit Municipal qui après étude de votre dossier déterminera le montant et durée du remboursement du prêt qui peut vous être accordé.

Sylvette Bagur



Plan canicule - Ouverture du registre nominatif

À la suite de à la canicule de 2003, un dispositif national de prévention et de soins a été mis en place : le plan canicule.

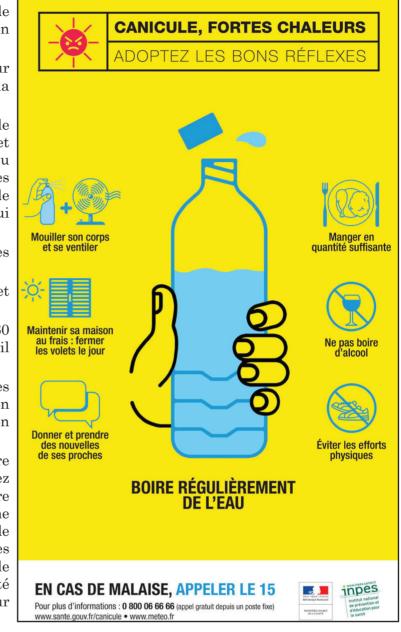
L'efficacité de ce plan repose sur la prévention, la responsabilité, la vigilance et la solidarité.

À ce sujet, aux termes de la loi et du décret parus en juin et septembre 2004, le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées de sa commune vivant à domicile et qui en font la demande.

Les personnes concernées sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, de l'allocation compensatrice ou d'une pension d'invalidité.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre nominatif, vous pouvez soit vous présenter, soit vous faire représenter en Mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que, pour les personnes handicapées bénéficiant de l'AAH, de l'ACTP ou d'une pension d'invalidité ou reconnu comme travailleur handicapé, la carte d'invalidité.



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du CCAS.

Mme CASASOLA Sonia - CCAS Orgon 04 90 73 37 88



Horaires du CCAS

Le CCAS de la Mairie d'Orgon vous accueille, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30.

Pour prendre rendez-vous, veillez contacter la Mairie d'Orgon au 04.90.7.00.01.

Bienvenue à Magali COURT

Suite au départ de Martin COLMANT, la commune a accueilli Magali COURT, masseur-kinésithérapeute, qui travaille en binôme avec Pasacale BOUTEILLER.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



N

Bienvenue aux nouveaux commerçants & artisans



Karine COSTE

Kinésiologue sur rendez-vous

Membre de la FFK

Téléphone: 07.71.04.59.48

Christine De TRINCAUD - Atelier de l'Arbre à Pluie

Dessin, peinture et modelage Faubourg Sainte-Anne, 13660 Orgon

Téléphone: 06.76.39.79.55





Élisabeth IMBERT - Atelier de l'Arbre à Pluie

Création de parures et bijoux en bois sculptés et matières précieuses

Faubourg Sainte-Anne, 13660 Orgon

Téléphone: 06.15.41.01.41

Cyril ANDRÉ - Beauregard Photogaphie

Photographe mariage, naissance, grossesse, portrait

Téléphone: 06.43.63.49.97

Courriel: beauregard-photographie@orange.fr



Le jardin pédagogique de la Maison du Parc

Le jardin pédagogique de la Maison du Parc Naturel Régional des Alpilles a accueilli les premiers ateliers organisés en collaboration avec le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) du Lycée agricole Les Alpilles et les écoles du territoire. Les saisons, le cycle de la vie des végétaux, la vie fertile du sol, les économies d'eau sont autant de notions abordées permettant aux enfants de prendre conscience de la richesse et de la fragilité de leur territoire.

Enfin, les extérieurs de la Maison du Parc feront également l'objet d'un aménagement paysager par les étudiants du Lycée agricole les Alpilles dans les trois prochains mois.

N'hésitez pas à pousser la grille de la Maison du Parc et flâner dans le jardin. L'accès y est libre et gratuit, du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.



Concours photos

En 2017, le Parc naturel régional des Alpilles a 10 ans ! A cette occasion, nous invitons tous les amoureux des Alpilles, habitants ou visiteurs, à participer à un grand concours photos sur le thème :

« Au fil de l'eau dans les Alpilles »



2 boulevard Marceau 13210 Saint-Rémy-de-Provence 04.90.90.44.00 contact@parc-alpilles.fr www.parc-alpilles.fr

Maison du Parc Naturel Régional des Alpilles

Miller Strange Maria



Le programme LIFE des Alpilles agit en faveur de la population de lapins et de perdrix rouges











Région Provence Alpes Côte d'Azur

Le lapin de garenne et la perdrix rouge jouent un rôle important dans l'écosystème méditerranéen en tant qu'espèce-proie pour les grands rapaces comme l'Aigle de Bonelli ou le Grand-duc d'Europe. Ils constituent également des espèces de gibier importantes, traditionnellement chassées dans la région. Depuis quelques décennies, les populations de ces deux espèces ont régressé dans la région méditerranéenne, d'une part, à cause d'un changement de milieu - la garrigue se referme après l'abandon du pastoralisme - et, d'autre part, à cause des maladies, comme c'est le cas pour le lapin avec la myxomatose et le VHD.

Le programme LIFE des Alpilles a réalisé en 2016 plusieurs actions pour le renforcement des populations naturelles de ces deux espèces au sein du site Natura 2000 (zone de protection spéciale des Alpilles):

- Gestion des milieux avec le débroussaillage de près de 180 hectares de garrigues réalisés sur des territoires pastoraux.
- · Création de 5 ha de cultures faunistiques.
- Construction de quatorze ensembles de garennes avec une garenne centrale clôturée et 4 garennes satellites, avec relâcher de lapins.
- · Construction de quinze cages de pré-lâcher pour les perdrix rouges avec relâcher des animaux.

Plusieurs études et actions préalables ont été réalisées pour choisir les endroits propices à la mise en œuvre :

- Un plan de gestion du petit gibier (ONCFS, Office national de la chasse et de la faune sauvage).
- Une étude sur le régime alimentaire du Grand-duc d'Europe (CEN, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur).
- Une analyse des domaines vitaux des quatre couples d'Aigles de Bonelli sur le massif afin de connaître les zones de chasse (CEN PACA).
- Huit plans d'occupation de pastoralisme communaux (CERPAM, Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée) qui permettent de mieux connaître l'activité pastorale et de croiser le regard pastoral avec d'autres enjeux du territoire.

Après l'analyse des données et la présélection des sites, la mise en œuvre a été réalisée en concertation avec tous les acteurs concernés : les sociétés de chasse volontaires, les communes, les propriétaires des terrains, le Groupement d'intérêt cynégétique des Alpilles, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et l'Office national des forêts (ONF).

Le Lapin de garenne

Dans le cadre du projet LIFE des Alpilles, 14 ensembles de garennes ont été réalisés sur les communes d'Aureille, Paradou, Eyguières, Orgon, Lamanon et Fontvieille. À Fontvieille, Lamanon et Orgon, ces aménagements font l'objet d'une convention avec la commune. À Paradou, Aureille et Eyguières, les installations ont été faites sur des terrains privés. Concrètement, la garenne centrale grillagée protège les lapins relâchés des prédateurs et permet de les contenir pendant la phase d'acclimatation (deux à trois mois), durant laquelle ils sont nourris et abreuvés. Des sorties leur seront aménagées pour circuler librement ultérieurement. Réalisés en 2016 par les sociétés Heiter, Satal et Alpilles Terrassement suite à un appel d'offre, ces installations sont prévues pour relâcher dans les Alpilles environ mille lapins en 2017 et 2018.

La perdrix rouge

Pour les perdrix, 15 cages de pré-lâchers, construites par l'entreprise Concept Metal Ferronnerie de Mouriès, ont été installées fin août dans le massif des Alpilles à Fontvieille, Mouriès, Aureille, Lamanon et Orgon. Les oiseaux sont des perdrix rouges de l'élevage Sud Méditerranée Gibiers,

souche Antegena « certifiées », c'est-à-dire garantissant la meilleure adaptation possible à leur environnement sauvage. 20 oiseaux bagués ont été installés dans chaque cage en août dernier pendant quelques jours afin de les acclimater à leur nouvel environnement. Les actions de relâcher vont continuer en été 2017 et 2018.

La suite

Les deux espèces font également l'objet d'actions de suivi en coopération avec les sociétés de chasse pour mesurer l'efficacité des aménagements et relâchers. De plus, une deuxième étude sur le régime alimentaire du Grand-duc d'Europe ainsi que le suivi des Aigles de Bonelli avec des balises GPS permettront d'évaluer l'impact de nos actions sur les populations de ces deux espèces. Ces actions sont financées par l'Union Européenne, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc naturel régional des Alpilles et les sociétés de chasse.

Bénéficiaire chargé de la coordination : PNRA - Bénéficiaires associés : CEN PACA et CERPAM.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Lisbeth ZECHNER life@parc-alpilles.fr & www.life-alpilles.com



Life des Alpilles - Sous la loupe de la Commission Européenne

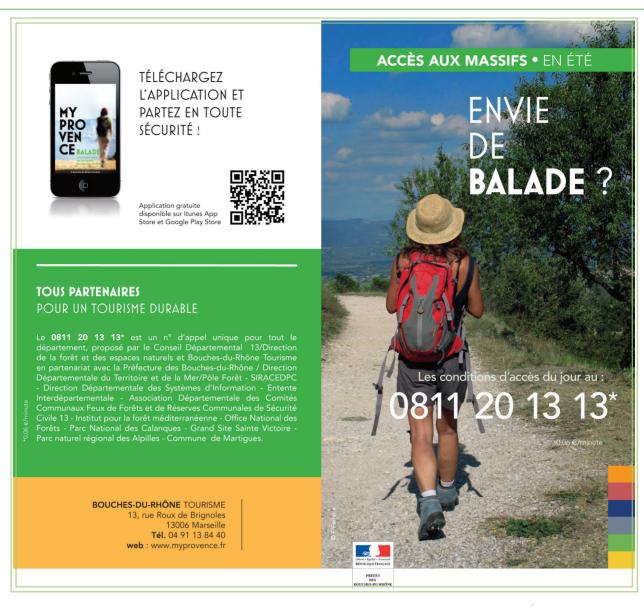
Dans le cadre du programme Life des Alpilles, le Parc Naturel Régional des Alpilles a reçu les 24 et 25 avril derniers Jean-Paul HERREMANS de l'équipe externe du suivi NEEMO Geie, mandatée par l'Union Européenne. L'Instrument Financier pour l'Environnement (LIFE) est un des principaux fonds de financement de l'Union Européenne pour les projets en faveur de la conservation de la nature et de l'environnement. Piloté par le PNRA, le Life des Alpilles conduit à des actions en faveur de treize espèces d'oiseaux par la promotion des activités humaines favorables à la biodiversité.

La séance au bureau pour contrôler l'avancement des actions, a été suivie par une journée sur le terrain qui s'est déroulée pour une bonne partie sur la commune d'Orgon.

Après la visite d'une plantation de haies dans le cadre du programme au Domaine de Valdition, le groupe a été accueilli par Guy ROBERT, Maire d'Orgon, et Jean-Pierre GACHE, élu en charge de la forêt. Accompagnés d'Éric BLOT directeur du Parc naturel régional des Alpilles, les partenaires du programme, l'équipe du PNRA et la société de chasse représentée par Jean-Louis DEVOUX et Louis AUBERY, les participants ont pu apprécier les résultats des actions « réouverture des milieux » et « aménagements cynégétiques » réalisées sur le plateau d'Orgon : des garennes, des cultures à gibier et des secteurs de débroussaillage.

Jean-Paul HERREMANS nous a remerciés pour l'organisation parfaite de la visite, qui a montré le partenariat fort et la bonne entente entre tous les acteurs impliqués. Un très grand merci à la commune d'Orgon et à tous les participants!

Lisbeth ZECHNER - Chef du projet LIFE des Alpilles



Dans les Bouches-du-Rhône, du 1^{er} juin au 30 septembre inclus, l'accès (y compris par la mer), la circulation et la présence des personnes et les travaux dans les massifs forestiers sont réglementés par arrêté préfectoral et peuvent l'être par arrêté municipal.

Le danger météorologique d'incendie est fonction de la température, des précipitations, de la force du vent, du taux d'humidité de la végétation et de l'ensoleillement prévus.

Un code tricolore permet d'identifier les conditions de présence :

Niveau de danger Feu de forêt	Conditions d'accès, de circulation et de présence des personnes dans les massifs forestiers	Conditions de réalisations des travaux dans les espaces exposés
ORANGE	Autorisé	Autorisé
ROUGE	Autorisé	Autorisé de 5h00 à 13h00
NOIR	Interdit	Interdit

Ces niveaux de danger sont déterminés quotidiennement par massif forestier et par commune. Ils sont consultables à partir de 18h00 grâce au numéro Envie de Balade 0811 20 13 13, coût d'un appel local ou sur le site www.bouches-du-rhone.gouv.fr. Sauf circonstance exceptionnelle, ces informations sont valables pour la journée du lendemain.

L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules à moteur (sauf sur les voies ouvertes à la circulation publiques) sont interdits toute l'année.

E



Le 9 mars dernier l'intercommunalité a fêté ses 20 ans à la salle de l'Étoile à Châteaurenard.

Ce fut l'occasion de réunir les anciens Maires de Rhône Alpilles Durance, Hubert GINOUX (Maire de Barbentane), et Jacqueline CORNILLON (Maire de Maillane) et les treize Maires actuels qui composent la Communauté d'Agglomération Terre de Provence.

Ce fut aussi l'occasion de rendre hommage aux quatre Maires qui l'ont présidée depuis sa fondation : Anne-Marie BERTRAND (de 1996 à 2001), Michel PECOUT (de 2001 à 2008), Max GILLES (de 2008 à 2014) et Bernard REYNES depuis 2014.

De nombreuses personnalités, dont Martine VASSAL, Présidente du Département, Michel CHPILEVSKY, Sous-préfet, les Conseillers Départementaux, Lucien LIMOUSIN et Corinne CHABAUD, ainsi que le Président de la Communauté de la Vallée des Baux, Hervé CHERUBINI, ont fait le déplacement pour souffler les vingt bougies.

Les trois premiers Présidents ont évoqués les souvenirs et les nombreuses actions réalisées au cours de leur mandat respectif, tandis que le président actuel a détaillé le projet de territoire au cœur de son mandat.

Enfin, les élus se sont associés pour mettre à l'honneur deux agents. La première est Christine BERNARD, une toutes premières recrues de la Communauté de Communes, qui a eu le plaisir de travailler avec chacun des Présidents et assister à l'évolution de la structure. Chargée de développement touristique, elle a permis la mise en place de chemins de randonnées, l'édition de guides touristiques, la participation à de nombreux salons du tourisme. La deuxième est Sandrine MARTIN, recrutée en 2002 en qualité de responsable financière, qui depuis 2014 assure les fonctions Directrice Adjointe aux côtés de Didier BONNEFOY, directeur des services de Terre de Provence.



Les grandes dates

- Le 24 décembre 1996 : La Communauté de Communes Rhône Alpilles Durance a été créée réunissant les communes de Barbentane, Eyragues, Graveson, Maillane et Rognonas.
- Les 11 et 12 septembre 2001 : Les Communes de Cabannes, Châteaurenard, Noves, Saint-Andiol et Verquières ont demandé leur adhésion à la Communauté de Communes.
- Le 17 septembre 2001 : Délibération sur l'extension du périmètre de la Communauté de Communes et sur le refus d'être intégrée dans le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale proposé par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.
- Le 22 novembre 2001 : Arrêté préfectoral autorisant l'extension du périmètre de la Communauté de Communes.

E

- Le 1er janvier 2013 : La Communauté de Communes devient Communauté d'Agglomération et ouvre son périmètre aux communes d'Orgon et Plan d'Orgon.
- Le 1^{er} janvier 2014 : Arrivée de Mollégès.

Les Présidents de la Communauté de Communes

- De 1996 à 2001 : Anne-Marie BERTRAND, Maire de Rognonas.
- De 2001 à 2008 : Michel PECOUT, Maire de Graveson.
- De 2008 à 2014 : Max GILLES, Maire d'Evragues.
- De 2014 à 2017 : Bernard REYNES, Député-Maire de Châteaurenard.
- Juillet 2017 : Jean-Marc MARTIN TEISSERE, Conseiller Régional et Maire de Verquières.







CABANNES



CHATEAURENARD



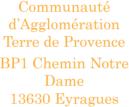
EYRAGUES



GRAVESON



MAILLANE



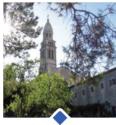


MOLLEGES





NOVES



ORGON



PLAN D'ORGON



ROGNONAS





VERQUIÈRES

Du changement à Terre de Provence Agglomération

En application de la Loi Organique n°2014-125 du 14 février 2014 dite « loi sur le cumul des mandats », et consécutivement aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017 où Mr Bernard REYNES a été réélu député de la XVº circonscription des Bouches-du-Rhône, celuici à démissionné, à date du 10 juillet 2017, de ses fonctions de Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence, désormais incompatibles avec sa fonction de député.

En conséquence, lors de la réunion de Conseil Communautaire de Terre de Provence Agglomération du 20 juillet 2017, Mr Jean-Marc MARTIN - TEISSERE, Conseiller Régional et Maire de Verquières, a été élu Président de notre Communauté d'Agglomération.

Mr Marcel MARTEL, nouveau maire de Châteaurenard a été élu premier Vice-Président à la place de Mr MARTIN - TEISSERE, les autres postes de Vice-Président n'ont pas changé.

Mr Bernard REYNES, Conseiller Communautaire et Député, a été désigné représentant de la Communauté d'Agglomération auprès des institutions (État, Région, Département, EPCI voisins) pour l'ensemble des démarches relevant de l'aménagement du territoire : Projet de Territoire PETR, Grand Delta Triangle d'Or, liaison Est-Ouest, MIN de Provence, Lycée Nord Alpilles. À ce titre, Mr REYNES est désigné par le Conseil Communautaire pour représenter TPA aux différentes instances.



Échos de la Médiathèque

À l'aube du XXI° siècle, les Médiathèques se transforment pour devenir le « Troisième lieu », lieu d'échange et de convivialité.

L'équipe de la Médiathèque d'Orgon a mené une réflexion en ce sens et déjà quelques aménagements ont été réalisés :

- Déplacement de l'espace jeunesse au rez-de-chaussée,
- Création d'un espace « Conte » pour l'heure du conte et l'accueil des classes.

Pour une meilleure accessibilité, les trois places de parking devant la Médiathèque seront réservées à nos lecteurs aux heures d'ouverture.

En projet:

- La création d'un espace convivial où toute personne pourra venir lire, feuilleter un magazine, ou simplement venir dans nos locaux pour chercher une information culturelle.
- La création d'un espace numérique ouvert à tous pour se familiariser avec l'outil informatique, ou faire des démarches administratives.

Mais en attendant les futurs aménagements, nous vous proposons pour le second semestre les animations suivantes :

. <mark>Secology</mark>,

Le vendredi 13 octobre 2017 à 18h30, nous fêterons « la Semaine du Goût » en partenariat avec le Musée Urgonia autour de la gastronomie antique.

Le mardi 24 octobre 2017 à 17h00, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, nous aurons la tête dans les étoiles avec le spectacle *Cosmos 110* par la C^{ie} l'Organisation.

Il en sera de même le mercredi 8 novembre 2017 à 14h00 avec un atelier « Vers l'infini et au- delà ».

Le 25 novembre 2017 à 15h30, un spectacle sera proposé aux enfants à partir de deux ans « Rouge comme la pomme » de la C^{ie} Têtes de bois.

À partir du mois d'octobre, nous proposerons un film par mois pour les enfants à partir de 6 ans.



Horaires d'ouverture

Mardi de 10h00 à 12h00 & de 16h00 à 18h30

Mercredi de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h30

Vendredi de 10h00 à 12h00 & de 16h00 à 18h30

> Samedi de 10h00 à 12h30

Nous vous rappelons que vous pouvez accéder, que vous soyez inscrit ou non, à notre site web en tapant simplement :

mediatheque-orgon

Vous y découvrirez nos activités et notre catalogue.

Mais vous pouvez aussi nous rendre visite, nous serons ravies de vous recevoir.

Musée Urgonia Service Communication, Culture et Tourisme

Il se passe toujours quelque chose au Musée Urgonia! Le début de l'année 2017 a été mouvementé et riche en expositions et manifestations.

L'année a commencé avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) dès le 1^{er} janvier 2017, ce qui a induit quelques changements dans le fonctionnement du Musée Urgonia et de l'Office de Tourisme d'Orgon.

La réforme implique en effet un transfert de la compétence tourisme aux intercommunalités. Par conséquent, en tant que ville de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence, l'Office de Tourisme d'Orgon est désormais rattaché à l'Office Intercommunal de Châteaurenard. Le travail de Karine MAZZETTA a donc évolué en Service Communication, Culture et Tourisme de la ville d'Orgon, en englobant la gestion des salles communales et la promotion du Musée Urgonia.

Le nombre de touristes et de visiteurs s'arrêtant à Orgon étant toujours important, la municipalité a choisi de conserver la documentation et les activités de l'Office de Tourisme dans les locaux du Musée Urgonia - Service Culture et Communication.

Deux nouvelles expositions temporaires

Du 15 avril au 16 septembre, l'exposition « Spirales minérales » présente l'exceptionnelle diversité et originalité morphologique des ammonites dites « déroulées » qui font la renommée de la région provençale dans le monde scientifique. Cette exposition, réalisée en partenariat avec deux passionnés régionaux, complète la mise en avant des naturalistes dans la sauvegarde et l'avancée scientifique, thème déjà abordé en 2016 à travers l'exposition « Quand le fossile devient une œuvre d'art ».

Vendredi 23 juin, le Musée Urgonia a inauguré sa dernière exposition dédiée aux cavités naturelles d'Orgon, partie du village souvent méconnue du public. Plus d'une soixantaine de personnes sont venues au vernissage de cette exposition qui présente jusqu'au 16 septembre les principales grottes réparties sur le territoire d'Orgon, l'évolution du matériel utilisé par les spéléologues depuis les premières explorations du début du XX^e siècle et l'apport de ces passionnés dans les découvertes scientifiques. Cette exposition est le fruit d'un partenariat entre la Société Spéléologique d'Avignon, le Musée Requien, le photographe Salvador MARTINEZ et le Musée Urgonia.





Un travail constant avec les scolaires

Le Musée Urgonia a pour principale mission la transmission du savoir et des cultures propres à notre territoire. C'est dans cet objectif que les liens avec les établissements scolaires sont sans cesse renforcés. Le nombre de classes reçues au musée est en augmentation ce semestre avec presque une trentaine de groupes scolaires accueillis de janvier à juin.

Les ateliers séduisent de plus en plus les enseignants, ainsi que les projets à long terme. Le Musée Urgonia a, par exemple, présenté une exposition temporaire du 04 au 25 mars réalisée par deux étudiants du BTSA « Gestion et protection de l'environnement » de la Maison Familiale Rurale Valrance de Saint-Sernin-sur-Rance (Aveyron). Grâce à leurs études, ils ont consacré leurs travaux aux orchidées des Alpilles et à la tristement célèbre chenille processionnaire.

Des animations pour tous

Nuit des Musées

Cette année encore le Musée Urgonia a participé à la Nuit des Musées. C'est le samedi 20 mai que s'est déroulée la manifestation dans une ambiance ventée mais toujours très conviviale. Le thème choisi était l'utilisation des cinq sens. Toucher, odorat, ouïe, vue et même goût ont été sollicités pour découvrir ou redécouvrir les collections du Musée. Malgré le froid et le vent, plus d'une centaine de personnes s'est prise au jeu. Les yeux fermés, ils ont touché des fossiles et des objets archéologiques, écouté de la musique grecque, senti des essences anciennes et même goûté les saveurs de la cuisine romaine grâce à l'atelier « Goût », mis en place avec la participation de Taberna Romana. À l'extérieur, les six musiciens du groupe *Urgence* ont animé la soirée avec une musique jazz qui a ravi les plus petits comme les grands. Alors avez-vous reconnu la mélodie de cet instrument appelé le tympanon ? Avez-vous deviné à quel fossile appartenait cette coquille enroulée ?







Journée de l'archéologie

C'est encore une belle journée qui s'est déroulée au Musée Urgonia samedi 17 juin pour la 8ème Journée de l'Archéologie, organisée en partenariat avec l'INRAP. Entourés de nombreux visiteurs très motivés, les légionnaires romains de l'association *Via Temporis* nous ont fait voyager dans le temps, à l'époque de la VIe légion de Jules César! Leurs légionnaires ont appris aux nombreux enfants les bases de la vie militaire romaine, tout en présentant le matériel et les anciennes techniques de combat. Plus d'une centaine de personnes étaient au rendez-vous, malgré la chaleur, et ont pu s'initier à la formation de la tortue, à la frappe de monnaies ou au travail du cuir dans l'Antiquité.





Les ateliers pédagogiques

En dehors des grandes manifestations, les ateliers pédagogiques se poursuivent. Depuis maintenant un an, le musée accueille régulièrement les enfants les mercredis après-midi pour les familiariser avec le monde géologique, paléontologique et archéologique. Nous sommes ravis de constater un réel engouement pour ces activités qui, nous l'espérons, permettra de développer des futures passions. Le programme des ateliers pour le second semestre 2017 est disponible au Musée Urgonia.







Focus sur...

En ce moment au Musée Urgonia réside un étrange habitant... Bienvenue à Monsieur *Homo sapiens*!

Il a été découvert en 1971 par des spéléologues venus explorer l'aven des Planes à Monieux dans le Vaucluse. Un aven est une cavité naturelle creusée dans les roches calcaires prenant la forme d'un puits. Sans un matériel spécifique, l'accès aux avens est souvent difficile et dangereux.



L'aven des Planes a été repéré en 1969 par des membres de la Société Spéléologique d'Avignon alors qu'il était entièrement colmaté. A leur grande surprise, lors de la désobstruction de la cavité, ils ont découvert un important mobilier archéologique datant de la fin de la Préhistoire à la fin de l'âge du Fer.

Les spéléologues ont reconnu trois niveaux principaux:

- Niveau A: le niveau supérieur est un éboulis stérile.
- Niveau B : le niveau intermédiaire est une couche épaisse où se mêlent restes humains (six individus), objets archéologiques, charbons de bois et faune essentiellement domestique.
- Niveau C : le niveau le plus ancien renferme de nombreux squelettes entiers de mammifères.

C'est en tout vingt-cinq espèces de mammifères qui ont été retrouvées dans cet aven, une faune exceptionnelle pour le Vaucluse! Le lieu a été fréquenté par les chiens, renards, sangliers, chevreuils, cerfs élaphes, moutons, chèvres, bœufs domestiques, vipères, couleuvres de Montpellier, grenouilles rousses, lièvres, lapins, rennes, renards, putois, belettes, chevaux sauvages, marmottes et bien d'autres...

Et surtout, un crâne d'*Homo sapiens*, appelé aussi « Homme moderne » ou « Homme de Cro-Magnon », ayant appartenu à un être humain vivant au Néolithique, dernière période la Préhistoire qui s'étend de 6 000 à 2 200 av. J.-C.

Homo sapiens est l'homme qui peuple la Terre aujourd'hui, seul survivant des espèces d'homme apparues sur la planète car il a su s'adapter à son environnement. La plupart des paléontologues pensent qu'Homo sapiens apparaît en Afrique il y a environ 200 000 ans. Il part ensuite à la conquête du monde jusqu'en Europe, en Australie et en Amérique. Loin d'être un personnage grossier sans éducation, l'Homo sapiens se distingue en réalité par son mode de vie élaboré (port de vêtements, langage articulé, maîtrise du feu, peintures rupestres et premières sculptures, relations sociales étendues, fabrication d'outils...).

Pour connaître la suite c'est au musée que ça se passe!



Samedi 5 août : Nocturne au Musée - Réveillez le détective qui est en vous et venez découvrir ou redécouvrir le Musée Urgonia lors d'une enquête ludique et originale au sein de l'établissement plongé dans le noir... Profitez d'une soirée conviviale en famille ! Concert, buvette et petite restauration sur place, en extérieur. Entrée gratuite.

Tout l'été, le Musée Urgonia propose des ateliers pour enfants de 5 à 15 ans. Sur inscription - De 14h30 à 16h30 - 3 euros par enfant.

- Mercredi 9 août : Les blasons médiévaux.
- Mercredi 23 août : Moulage de fossiles.
- Mardi 24 octobre : Les décors de la Grèce ancienne.
- Mercredi 6 décembre : Les monnaies médiévales.

Visite commentée du village d'Orgon. Sur inscription - 3 euros par personne. Départ à 9h45 du Musée Urgonia les jeudi 6 juillet, vendredi 28 juillet et vendredi 18 août. Prévoir un chapeau et une bouteille d'eau. Les visites peuvent être annulées en cas de mauvaise météo.

Samedi 16 septembre : Pour la Journée Européenne du Patrimoine, le Musée propose une visite commentée gratuite des collections à 10h30, suivie d'une causerie sur la spéléologie par Alain GRUNEISEN, Président d'honneur de la Société Spéléologique d'Avignon à 16h00 au Foyer Rural.

Vendredi 13 octobre : Dans le cadre de la Semaine du Goût, en partenariat avec la Médiathèque d'Orgon, la cuisine romaine n'aura plus de secrets pour vous avec cette conférence sur l'alimentation à Rome et les dégustations proposées. Sur inscription.

Samedi 14 octobre : La Fête de la Science est l'occasion d'une nouvelle sortie en carrière à la recherche de fossiles. La sortie sera suivie d'un apprentissage des techniques de dégagement de fossiles au Musée Urgonia. Sur inscription.

Remerciements

Et enfin, un énorme merci à toutes les personnes qui nous aident à chaque occasion et nous permettent l'organisation de toutes ces manifestations.



Nouveau! Le Musée Urgonia est récemment arrivé sur Facebook! Rejoignez-nous pour connaître et suivre toutes nos manifestations : @MuseeUrgonia.

Musée automobile de Provence

Les 50 ans du Musée Automobile de Provence, créé en 1967 par Pierre DELLIERE père, ont été célébrés le dimanche 2 juillet 2017 par son fils Pierre. Cette manifestation a eu pour point d'orgue l'arrivée d'un rallye de voitures de collections organisé en partenariat avec l'association Les Trapadelles. Puis, tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

Ce Musée est le résumé d'un siècle d'histoire automobile à travers les différentes époques de cette fabuleuse épopée. Des voitures sportives et populaires de tous les âges partagent cet espace avec les bicyclettes, motocyclettes, jouets, affiches d'époque et autres objets insolites. Un lieu unique en son genre dans la région qui ravira passionnés et amateurs.



Musée Automobile de Provence D7n 13660 Orgon

Téléphone: 04.90.73.36.53 ou 06.07.01.70.48

Courriel: museeauto@orange.fr

Le Musée est ouvert du mardi au samedi de 14h00 à 18h00 ou sur rendez-vous. Entrée libre.

Le Café du Musée est ouvert du mardi au samedi de 14h00 à 18h00 et le mercredi, jeudi et vendredi jusqu'à 23h00.





Nouveau - Pôle Culturel & Touristique Municipal

Médiathèque

Avec le développement du numérique, les Médiathèques s'adaptent en devenant un nouveau lieu de convivialité et d'échanges intergénérationnels. Notre équipe mène une réflexion en ce sens et a déjà réalisé quelques aménagements, dont le déplacement de l'espace jeunesse et la création d'un espace « Conte » au rez-de-chaussée. Le stationnement sera facilité grâce aux trois places de parking extérieur dédiées aux visiteurs pendant les heures d'ouverture.





Vendredi 13 octobre : 18h30 - dans le cadre de la Semaine du Goût, en partenariat avec le Musée Urgonia, la cuisine romaine n'aura plus de secrets pour vous avec cette conférence sur l'alimentation à Rome et les dégustations proposées. Inscriptions obligatoires.

Mardi 24 octobre : 17h00 - Spectacle *Cosmos 110* par la C^{ie} l'Organisation, en partenariat avec la BDP.

Mercredi 8 novembre : 14h00 - Atelier « Vers l'infini et au-delà ».

Samedi 25 novembre : 15h30 - Spectacle pour les enfants à partir de deux ans « Rouge comme la pomme » de la C^{ie} Têtes de bois.

Musée Urgonia

Samedi 5 août : Nocturne au Musée - Réveillez le détective qui est en vous et venez découvrir ou redécouvrir le Musée Urgonia lors d'une enquête ludique et originale au sein de l'établissement plongé dans le noir... Profitez d'une soirée conviviale en famille! Concert, buvette et petite restauration sur place, en extérieur. Entrée gratuite.





Tout l'été, le Musée Urgonia propose des ateliers pour enfants de 5 à 15 ans. Sur inscription De 14h30 à 16h30 - 3 euros par enfant.

- Mercredi 9 août : Les blasons médiévaux.
- Mercredi 23 août : Moulage de fossiles.
- Mardi 24 octobre : Les décors de la Grèce ancienne.
- Mercredi 6 décembre : Les monnaies médiévales.

Visite commentée du village d'Orgon. Sur inscription - 3 euros par personne. Départ à 9h45 du Musée Urgonia les vendredi 28 juillet et 18 août. Prévoir un chapeau et une bouteille d'eau. Les visites peuvent être annulées en cas de mauvaise météo.

Samedi 16 septembre : Pour la Journée Européenne du Patrimoine, le Musée propose une visite commentée gratuite des collections à 10h30, suivie d'une causerie sur la spéléologie par Alain GRUNEISEN, Président d'honneur de la Société Spéléologique d'Avignon à 16h00 au Foyer Rural.

Vendredi 13 octobre : conférence sur la cuisine romaine en partenariat avec la Médiathèque d'Orgon (cf. ci-contre). Sur inscription.

Samedi 14 octobre : La Fête de la Science est l'occasion d'une nouvelle sortie en carrière à la recherche de fossiles. La sortie sera suivie d'un apprentissage des techniques de dégagement de fossiles au Musée Urgonia. Sur inscription.

Espace Renaissance

Samedi 5 et dimanche 6 août : Bourse aux Minéraux et Fossiles organisée par le service Communication, Culture et Tourisme.

Samedi 30 septembre : 20h30 - Spectacle « Jules et Marcel » avec Fred Achard et Gilles Azzopardi organisé par la Cie de Beaureg'Art.



Samedi 14 octobre : 20h30 - Spectacle de Popeck organisé par la Cie de Beaureg'Art. .

Samedi 28 octobre : 20h30 - Spectacle de Jeanfi organisé par la Cie de Beaureg'Art.

Samedi 4 et dimanche 5 novembre : Foire artisanale d'automne organisé par le Comité des Fêtes.

Samedi 18 novembre : 20h30 - Spectacle de Cauet organisé par la Cie de Beaureg'Art.

Mercredi20 décembre : 15h00 - Spectacle et goûter de Noël pour les enfants organisé par la Cie de Beaureg'Art.

Dimanche 31 décembre : 18h30 - Comédie du Réveillon organisé par la Cie de Beaureg'Art. Dimanche 31 décembre : 21h30 - Comédie du Réveillon organisé par la Cie de Beaureg'Art.

Renseignements et inscriptions au Service Communication, Culture et Tourisme - Musée Urgonia 04 90 73 09 54 - 07.84.26.49.72

École maternelle

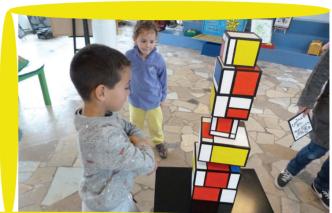
Parcours artistique

Tout au long de l'année nous avons travaillé sur différents peintres : Miró, Picasso, Van Gogh, Matisse, Magritte...

À chaque atelier, il y avait quelque chose à faire:

- Reconstituer des tableaux (la chambre de Van Gogh).
- Reconnaître des tableaux de Picasso, de Miró, de Matisse, de Magritte, de Van Gogh...
- Écouter le « cri de Munch » ou « la nuit étoilée de Van Gogh ».
- Imiter la danse de Matisse.
- Se regarder dans un miroir pour imiter un tableau de Magritte.

On a beaucoup aimé et on a reconnu tous les peintres.











Expo de fin d'année juin 2017







Exposition de tous les travaux des enfants qui ont travaillé toute l'année sur les peintres.

Sortie au zoo de La Barben











Tous les élèves de l'école élémentaire d'Orgon se sont produits mardi 20 juin dans la nouvelle Salle des Fêtes de la Commune : l'Espace Culturel Renaissance.

Pour la plus grande joie des familles qui sont venues très nombreuses assister au spectacle, les enfants ont chanté une douzaine de chansons du répertoire culturel français.

Le thème de cette chorale était « L'Art dans tous ses états » et en préambule au spectacle, les parents ont pu visiter dans le hall d'accueil une très belle exposition de quelques œuvres d'art visuel créées par les élèves.

Dans le prolongement du spectacle, Monsieur le Maire accompagné de son adjointe en charge de l'action éducative a procédé à la remise des Prix aux élèves en fin de scolarité premier degré qui quittent l'école d'Orgon.

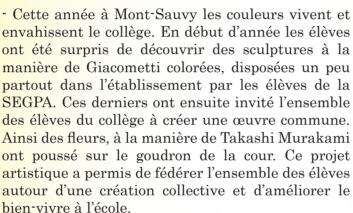


Collège Mont-Sauvy

Comme chaque année les élèves du collège Mont-Sauvy ont encore pu participer à de nombreux projets:

- Un Partenariat enrichissant entre l'Institut Médico Éducatif le Colombier de la Roque d'Anthéron et la SEGPA. Sept élèves ont amélioré le cadre de vie du foyer des jeunes majeurs

et de l'internat, suivant un cahier des charges bien précis en relation avec le programme du champ professionnel et les diverses compétences du socle commun. Anthony, Élisa, Jérémy, Joseph, Léo, Loïc et Othmane, élèves de 3ème SEGPA atelier habitat encadrés par leur professeur Mr GRANGEON, peuvent être fiers de leurs travaux de remise en état et de décoration dans le foyer et l'internat, profitant aux résidants de l'IME le Colombier.







- Des élèves ont pu assister à trois spectacles de flamenco au théâtre d'Istres, une classe est invitée au festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Le ciné club a de nouveau remporté un vif succès, tout autant que le club Manga et le club Théâtre. Les élèves latinistes ont pu offrir un repas romain à tous leurs camarades demi-pensionnaires, avec la participation du chef de cuisine et de son équipe.
- Le Conseil Départemental a permis le financement de plusieurs interventions d'associations dans le cadre du Comité d'Éducation à la santé et à la Citoyenneté sur des thématiques comme la sécurité, la sexualité, les dangers d'internet, le rapport à la loi...
- Avec un passage par la station d'épuration, la station de pompage et les réservoirs, les élèves de 6ème ont pu reconstituer le circuit de l'eau à Orgon. La table d'orientation nous a permis d'observer le paysage actuel autour d'Orgon, puis la visite du Musée Urgonia et un point de vue sur Omya ont permis de découvrir le paysage passé d'Orgon et l'action de l'Homme sur son environnement.



La classe à projet « activités de pleine nature » connaît toujours autant d'adeptes et sera reconduite en 6^{ème} à la prochaine rentrée. La classe a pu profiter un séjour d'une semaine au ski au mois de février. Tous les élèves de 5^{ème} ont pu partir une semaine à Ancelle découvrir la montagne, la vie en collectivité et partager avec leurs professeurs de bons moments et des activités physiques comme le kayak, le rafting, l'accrobranche et la randonnée.



Enfin tout le personnel du collège a pu bénéficier en cette fin d'année d'une formation, animée par les pompiers de Sénas, pour les sensibiliser à tous les problèmes de sécurité et de gestion de crise. Une journée riche d'enseignement!

La liste pourrait encore être longue. Toute l'équipe du collège Mont-Sauvy vous souhaite d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures!

Les Pitchounets

Une association d'assistantes maternelles agréées a été créée en début d'année dans notre commune : Les Pitchounets d'Orgon. Cette association est ouverte uniquement aux personnes ayant un agrément en cours de validité.

Elle a pour but d'offrir aux enfants accueillis de bénéficier de diverses activités d'éveils, physiques et culturelles ; et de permettre également aux assistantes maternelles de se retrouver régulièrement en dehors de leur domicile afin de mettre en place des ateliers pour préparer les enfants à la vie en collectivité tout en tenant compte du rythme de chacun. Elle va œuvrer pour faire connaître les Assistantes Maternelles Agréées comme de véritables professionnelles de la petite enfance et promouvoir cette profession.

Créée en mars 2017, l'association menée par un groupe de personnes dynamiques et volontaires a déjà à son actif des d'activités avec le Musée Urgonia, la pépinière Les Jardins de Saint Véran et une sortie de fin d'année à la ferme pédagogique Les Fermiers en Herbe.

À cela s'ajoute les rencontres régulières hebdomadaires à la Médiathèque d'Orgon où d'autres ateliers tels que peinture, motricité, contes, préparations fêtes des papas, mamans, Pâques, Noël, Halloween... sont entrepris.

L'animatrice du Relais d'Assistantes Maternelles de Sénas propose aussi une fois par mois une rencontre. Cette année nous avons décidé de mettre en place un atelier « Yoga des tous petits ». L'association est toujours à la recherche d'activités variées et elle étudiera toute



Le Relais des Bambins

Une année de plus, la sixième, se termine à la crèche Le Relais des Bambins, et comme toujours, les premiers relais ont lieu : les plus grands font leur adaptation à l'école maternelle, quelques places se libèrent avec les vacances et permettent aux nouveaux inscrits d'arriver progressivement.

Une dynamique de fin d'année mêlée de nouveaux départs commence à se faire ressentir.

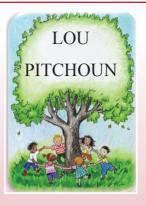
L'équipe réfléchit d'ores et déjà aux activités de l'an prochain. Le carnaval, la kermesse ou la fête de fin d'année ont une fois encore été un moment de convivialité très apprécié et seront très probablement reconduits l'année prochaine. Les familles étaient ravies des animations, de la proximité avec l'équipe et surtout, de découvrir la crèche autrement.

D'autres projets sont à venir, notamment un partenariat plus important avec la Médiathèque, qui se rend régulièrement à la crèche pour des histoires et comptines, et avec le Relais Assistantes Maternelles avec qui des temps de découverte du patrimoine d'Orgon pourraient être partagés.

Quels que soient les projets, notre rôle à la crèche est de faire vivre les valeurs de la Fédération Familles Rurales en visant toujours le « vivre mieux » !

La directrice du multi-accueil Le Relais des Bambins





Association Lou Pitchoun Accueil périscolaire Accueil de loisirs 3 - 11 ans

L'association Lou Pitchoun accueille les enfants :

- -En périscolaire tous les matins et soirs après l'école : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.
- -Les mercredis.
- Les petites et grandes vacances scolaires (le centre de loisirs est fermé les vacances de Noël). Le bureau de l'association est situé à coté de l'école élémentaire d'Orgon. Nous répondrons volontiers à toutes vos questions.



Association Lou Pitchoun Route de Bazardes 13660 Orgon 04.90.73.07.90 association.lou-pitchoun@wanadoo.fr

Accueil adolescents Main dans la Main



Jérémy et Olivier, respectivement animateur et directeur ados à la fédération départementale Familles Rurales, en partenariat avec la Mairie d'Orgon, ont le plaisir de vous accueillir dans un nouvel espace dédié aux adolescents, l'accueil Main dans la Main d'Orgon. Il est situé chemin du stade à Orgon, juste derrière la nouvelle Salle des Fêtes, à côté d'Intermarché.

L'accueil est ouvert en temps périscolaire après les cours aux 11 - 17 ans :

- Du lundi au jeudi de 16h30 à 18h30 et le vendredi jusqu'à 19h30. Au programme : jeux, musique, sorties, ping pong, baby-foot, console de jeux et autres activités en liens avec les envies de chacun. Tarif : 5€00 de participation par an et par jeune.
- Le mercredi de 13h30 à 18h00. Tarif : 1€50 de participation par mercredi et par jeune.
- Un samedi par mois de 14h00 à 18h00. Tarif : 10€00 par an et par familles.
- Pendant les petites et grandes vacances (sauf pendant les vacances de Noël et les 15 derniers jours du mois d'août). Tarif : 7€00 la journée sans repas ou barème LEA (voir tableau ci-dessous).

Dans le but de favoriser l'accès aux vacances, la Caf 13 conduit une politique de développement du droit aux vacances pour tous. L'ACM Ados d'Orgon est conventionné avec la CAF 13 afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à ce service.

Barème LEA	Quotient familial (QF) compris entre	Participation familiale
	De 0€ à 300€	1€50 par jour
	De 301€ à 600€	3€60 par jour
	De 601€ à 900€	6€00 par jour
	Supérieur à 901€	7€00 par jour

Les activités et sorties sont le plus souvent en lien avec les objectifs du projet pédagogique, les envies des jeunes et les projets en cours. Des réunions entre l'équipe d'encadrement et les jeunes sont organisées afin d'établir le programme du mois et des vacances. Ainsi, les activités et les temps libres peuvent être modifiés. Des réunions avec temps de parole seront mises en place afin de connaître les désirs de chacun (préparation des vacances, bilan, réunion).

Temps forts des vacances de l'été 2017:

- Du 10 au 13 juillet : mini camp en Ardèche (spéléo, canoé...)
- Du 17 au 21 juillet : mini camps pour le festival Music de Manosque (accrobranche, canoé, concerts...)
- Mais aussi : festival d'Avignon, plage, piscine, laser forest, tournois et grands jeux d'énigmes, bowling, randonnée au Toulourenc, Wakepark au lac d'Orgon, promenade au Colorado Provençal, jeux d'eau et veillées à thèmes!

La mairie d'Orgon accorde une aide de 100€00 par jeune domicilié à Orgon pour un des deux séjours proposés par l'ACM Ados Main dans la Main.



Renseignements et inscriptions au 04 90 58 93 50 Courriel : aj.orgon@famillesrurales.org fd.bouchesdurhone@famillesrurales.org

Escalade - Esprit Grimpe

Esprit Grimpe est une nouvelle association implantée sur la commune d'Orgon depuis un an qui prospère, sécurise, aménage et se porte garant de nos voies d'escalade en partenariat avec la fédération française d'escalade.

Ils organisent des stages de séances d'escalades avec des moniteurs diplômés qui souhaitent développer cette pratique qui jadis faisait la joie de nos escaladeurs, avec sept cent soixante-douze voies répertoriées dans le Topo que vous retrouverez à l'Office de Tourisme d'Orgon.

C'est la fin de la saison sportive !!! Cependant votre club d'escalade continue en juillet avec deux stages destiné aux enfants et ado ! Sinon il faudra attendre septembre pour la reprise de la nouvelle saison ! On vous attend nombreux dans les collines d'Orgon et de toutes les Alpilles !





FAVD

Le clap de fin pour la saison 2016/2017 a retenti. Si au niveau des équipes de jeunes les résultats ont été en-deçà des espérances du club mis à part un titre de Champion pour les U.15 Honneur, les séniors 2 ont terminé dans le ventre mou du championnat alors que l'équipe fanion a atteint son objectif à savoir le maintien en R.2 (ex DHR) et une fois encore échoué en finale de la Rhône Durance face à Pernes (3 / 4 dans les arrêts de jeu).

Dés à présent les regards sont tournés sur la future saison avec un groupe élargi en seniors 1 et 2 et de nombreux changements dans l'encadrement des équipes de jeunes. Tout redémarre le 2 août...



Tennis - Association ASST Orgon / Sénas Tennis Club

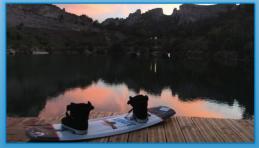
Présidé par Monsieur Aurélien BÉRALDI, l'association reprend l'activité. Les adeptes de la balle jaune pourront se renseigner au 06.15.94.60.03 ou au Service Communication, Culture et Tourisme d'Orgon pour plus d'informations sur les modalités d'inscription.

Wake Park au Lac de Lavau

Toute l'année l'équipe de *Child And Ride*, vous donne rendez-vous pour goûter à la joie de la glisse dans un cadre exceptionnel, un apprentissage très rapide avec des personnes qualifiées prêt à vous faire progresser et évoluer tout en prenant un moment de détente et de plaisir sur des planches de Wake Board et des Paddles. Venez partager un moment convivial autour d'une boisson fraîche ou chaude.









Si vous souhaitez développer les activités sportives sur la commune, nous vous invitons à vous rapprocher de l'élu aux sports pour faire évoluer la pratique des loisirs sportifs d'Orgon.

Lucien FOUAL Adjoint à la sécurité et aux sports

Liste des associations

A.D.M.R. - 04.90.50.75.20

Agir pour Orgon - 06.95.55.08.29

Alp'ages Coordination - 04.90.92.60.05

Amicale de la RCSC - 06.74.39.32.86

Amicale des chasseurs de sangliers 04.90.73.06.12

Amicale pour le don de sang bénévole - 04.90.73.05.15

Amis du Site d'Orgon - 04.90.73.36.61

A.O.C.A. - 04.42.05.72.91

Association Foyer Rural - 06.46.31.65.43

Association Mistral Gagnant - 06.12.24.17.79

Association sportive du collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

Association sportive de l'école élémentaire - 04.90.73.00.63

Atelier du Moulin - 06 65 64 42 70

Athlétic Club - 04.32.61.09.32

Ball-trap du Rocher - 06.09.97.87.37

Club de Tennis - 06.13.47.98.95

Club du Troisième Âge - 04.90.73.01.96

Club Taurin La Bouvine - 04.42.55.61.51

Comité des Fêtes - 04.90.73.09.54

Entente halieutique - 06.13.58.86.44

Familles Rurales - 04.90.59.07.46

F.C.P.E. Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

F.C.P.E. École primaire - 06.23.12.62.97

La Boule de Beauregard - 06.75.85.69.30

La Cie de Beaureg'Art - 06.19.47.27.26

La Contrée d'Orgon - 04.90.73.09.54

Le Prestige de l'Église - 04.90.73.00.70

Les Amis de Beauregard - 04.90.73.34.81

Les Restanques du Château - 04.90.73.09.54

Léz'Arts des Falaises - 04.90.73.09.54

Les Pitchounets d'Orgon - 06.03.97.45.08

Orgon Loisirs - 06.18.71.48.34

Société de Chasse - 04.90.73.02.91

Solidarité paysanne - 04.90.73.17.61

T.M.S. - 04.90.55.17.09

Team Match Fishing Orgon - 06.11.20.12.68

Tennis Club - 06.15.94.60.03

Val Durance - 06.12.55.17.86

Programme de la Fête Votive 2017

Mercredi 9 août

20h30 - Retraite aux flambeaux. Départ place de la Liberté.

21h30 - Intervillages avec la Manade Coulet aux Arènes animé par la peña Los Caballeros. Entrée gratuite.

Vendredi 11 août

9h00 - Concours de boules des jeunes de moins de 14 ans et des Anciens, place du Four à Chaux. Déjeuner offert.

15h00 - Concours de boules mêlée par deux, place du Four à Chaux.

17h00 - Course de taureaux comptant pour le Trophée de l'Avenir, championnat de France espoirs, trophée San Juan, trophée Louis Thiers, aux Arènes organisée par le Club Taurin.

19h30 - Apéritif d'ouverture de la Fête Votive offert à la population, place du Four à Chaux.

20h30 - Repas libre (repas tiré du sac ou petite restauration), place du Four à Chaux.

21h00 - Soirée dansante avec Orchestre Live Orchestra, place du Four à Chaux.

Samedi 12 août

9h00 - Concours de coinche, place du Four à Chaux.

9h00 - Ball-trap au Ball-trap du Rocher.

12h00 - Aïoli animé par la peña Les Z'Improvistes quartier de la Savoie. Prix : 18 euros.

15h00 - Concours de boules mêlée par deux, place du Four à Chaux.

17h00 - Spectacle équestre Caval Show aux Arènes. Entrée gratuite.

21h30 - Plateau humour Le Trio du Rire offert à la population, place du Four à Chaux.

Dimanche 13 août

9h30 - Déjeuner au pré à la Manade Coulet animé par la peña Les As Trop Notes.

15h00 - Concours de boules mêlée par deux, place du Four à Chaux.

15h00 - Concours de taureaux mécaniques à partir de 9 ans, place du Four à Chaux. Inscriptions gratuites.

20h00 - Soirée moules frites, place du Four à Chaux. Prix : 10 euros.

21h30 - Soirée mousse avec A2 Events, place du Four à Chaux.

Lundi 14 août

9h00 - Concours de boules tête à tête, place du Four à Chaux. Déjeuner offert.

10h00 - Jeux pour les enfants de moins de 14 ans, place de la Liberté.

15h00 - Concours de boules mêlée par deux, place du Four à Chaux.

20h00 - Bourride, place du Four à Chaux. Prix : 22 euros.

22h00 - Soirée spectacle Cabaret Make Over avec A2 Events place du Four à Chaux.

Mardi 15 août

9h30 - Concours de pêche au Canal Gamet.

10h30 - Messe de l'Assomption en l'Église Paroissiale.

12h00 - Saucisses party animée par la peña Les Escoutailles.

15h00 - Concours de boules Souvenir Dédé Contreras, équipes choisies par trois, place du Four à Chaux

18h30 - Dictée sous les micocouliers, place de la Liberté.

21h30 - Grand Feu d'artifice par la société Imagine au stade Taberner.

22h30 - Soirée dansante animée par l'Orchestre Saxo Love, place du Four à Chaux.

Renseignements et inscriptions

au Service Communication, Culture et Tourisme - Musée Urgonia 04 90 73 09 54



Juillet 2017

Du samedi 15 avril au samedi 16 septembre : Exposition « Spirales minérales. Les ammonites déroulées de Provence » au Musée Urgonia.

Du samedi 24 juin au samedi 16 septembre : Exposition « Orgon inexploré et ses cavités souterraines » au Musée Urgonia.

Vendredi 28 juillet : De 9h45 à 11h00 - Visite guidée du village. Départ du Musée Urgonia.

Vendredi 28 juillet: 19h00 - Réunion publique à l'Espace Renaissance.

Samedi 29 juillet : 14h00 - Concours de boules, équipes mixtes, 3 joueurs, place du Four à Chaux, organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 29 juillet : 21h30 - Course de taureaux emboulés aux Arènes organisée par le Club Taurin. École taurine de Châteaurenard. Manades : Coulet et Lautier.





Août 2017

Samedi 5 et dimanche 6 août : De 9h30 à 18h00 - Bourse aux minéraux et fossiles à l'Espace Renaissance organisée par le service Communication, Culture et Tourisme.

Samedi 5 août : 19h00 - Nocturne au Musée Urgonia. Petits et grands enquêteurs pourront venir résoudre un nouveau mystère au cœur du Musée, mêlant fossiles et archéologie. Animation

musicale. Buvette et petite restauration.

Mercredi 9 août : De 14h30 à 16h30 - Atelier « Les blasons médiévaux » au Musée Urgonia.

Mercredi 9 août : 20h30 - Retraite aux flambeaux. Départ place de la Liberté. Puis à 21h30 - Intervillages avec la Manade Coulet aux Arènes animé par la peña Los Caballeros.

Vendredi 11 août : 17h00 - Course de taureaux souvenir Michel MICHEL comptant pour le Trophée de l'Avenir, championnat de France espoirs, trophée San Juan, trophée Louis Thiers aux Arènes organisé par le Club Taurin. Raseteurs invités : Bernard, Ciacchini, Martin, Pradier, Sabot et Sanchis. Manades : Agu, Coulet, Lautier et Richebois.

Du vendredi 11 au mardi 15 août : Fête Votive - Soirées dansantes, aïoli, spectacle équestre, déjeuner au pré, soirée moules frites, soirée mousse, repas de gala, soirées spectacles, concours de pêche, saucisses party, dictée sous les micocouliers, feu d'artifice, course de taureaux, concours de boules, concours de coinche, ball-trap.

Vendredi 18 août : De 9h45 à 11h00 - Visite guidée du village. Départ du Musée Urgonia.

Samedi 19 août : 21h30 - Course de taureaux emboulés aux Arènes organisée par le Club Taurin. École taurine à définir. Manades : Agu et Coulet.

Dimanche 20 août : 9h00 - Concours de boules à la longue, 3 joueurs, place du Four à Chaux, organisé par la Boule de Beauregard.

Mercredi 23 août : De 14h30 à 16h30 - Atelier « Moulage de fossiles » au Musée Urgonia.

Jeudi 24 août: 19h00 - Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.



Septembre 2017

Samedi 2 septembre : 14h00 - Concours de boules, mêlée, 3 joueurs, place du Four à Chaux, organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 16 septembre : Journée du Patrimoine au Musée Urgonia. 10h30 - Visite commentée du Musée Urgonia.

16h30 - Causerie sur les cavités d'Orgon au Fover Rural.

Samedi 16 septembre : 9h00 - Concours de boules à la longue, 3 joueurs, place du Four à Chaux, organisé par la Boule de Beauregard.

Jeudi 21 septembre : 18h30 - Café philo ou conférence au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 23 septembre : À partir de 8h00 - European Mineral Day à l'usine Omya. Visite de l'usine et de la carrière.

Samedi 23 septembre : 20h30 - Soi<mark>rée théâtrale p</mark>ar la Compagnie Les Fous Velins au Foyer Rural.

Samedi 30 septembre : 14h00 - C<mark>oncours de boules</mark>, équipes choisies, 3 joueurs, place du Four à Chaux, organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 30 septembre : 20h30 · Spectacle « Jules et Marcel » avec Fred Achard et Gilles Azzopardi à l'Espace Renaissance organisé par la Cie de Beaureg'Art.



Octobre 2017

Du lundi 2 au samedi 8 octobre : Semaine Bleue organisée par le Club du Troisième Âge et le Service Communication, Culture et Tourisme.

Samedi 7 octobre : 14h00 - Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, place du Four à Chaux, organisé par la Boule de Beauregard.

Vendredi 13 octobre : Semaine du goût. Conférence sur la cuisine dans l'Antiquité romaine, suivie d'une dégustation à la Médiathèque en partenariat avec le Musée Urgonia.

Samedi 14 octobre : Fête de la Science au Musée Urgonia. Sortie en carrière à la recherche de fossiles et apprentissage des techniques de dégagement des fossiles.

Samedi 14 octobre : 14h00 - Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs, place du Four à Chaux, organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 14 octobre : 20h30 - Spectacle de Popeck à l'Espace Renaissance organisé par la Cie de Beaureg'Art.

Jeudi 19 octobre : 18h30 - Café philo ou conférence au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 21 octobre : 14h00 - Concours de coinche au Foyer Rural organisé par la Boule de Beauregard.

Du lundi 23 au vendredi 27 octobre : De 9h00 à 17h00 - Stage de cirque au Foyer Rural organisé par l'Association du Foyer Rural.

Mardi24octobre : De 14h30 à 16h30 - Atelier « Les décors de la Grèce antique » pour les enfants au Musée Urgonia.

Mardi 24 octobre : 17h00 - Spectacle Cosmos~110~par la Cie l'Organisation à la Médiathèque en partenariat avec la BDP.

Samedi 28 octobre : 20h30 - Spectacle de Jeanfi à l'Espace Renaissance organisé par la Cie de Beaureg'Art.



Novembre 2017

Samedi 4 et dimanche 5 novembre : Foire artisanale d'automne à l'Espace Renaissance organisé par le Comité des Fêtes.

Mercredi8novembre : 14h00 - Atelier « Vers l'infini et au-delà » à la Médiathèque.

Samedi 11 novembre: 11h30 - Cérémonie commémorative devant

le Monument aux Morts.

Jeudi 16 novembre : 12h20 - Repas de fin de saison du Club du Troisième Âge au Foyer Rural.

Jeudi 16 novembre : 18h30 - Café philo ou conférence au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 18 novembre : 20h30 - Spectacle de Cauet à l'Espace Renaissance organisé par la Cie de Beaureg'Art.

Samedi 25 novembre : 14h00 - Concours de coinche au Foyer Rural organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 25 novembre : 15h30 - Spectacle pour les enfants à partir de deux ans « Rouge comme la pomme » de la C^{ie} Têtes de Bois à la Médiathèque.

Dimanche 26 novembre : 16h00 - Loto du Club du Troisième Âge au Foyer Rural.





Décembre 2017

Vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 décembre : Téléthon organisé par le service Communication, Culture et Tourisme.

Vendredi $1^{\rm er}$ décembre : 16h15 - Vente de crêpes devant l'école maternelle organisée par la FCPE.

17h00 - Concours de belote au Foyer Rural, salle du haut, organisé par le Club du Troisième Âge.

Samedi 2 décembre : 9h00 - Petit déjeuner & vente de pommes au Musée Urgonia.

Dimanche 3 décembre : 16h30 - Loto au Foyer Rural organisé par la Municipalité, l'Office Municipal de Tourisme, le Comité des Fêtes, les Restanques du Château, le Prestige de l'Église, le Don du Sang et les Amis du site d'Orgon.

Mercredi 6 décembre : De 14h30 à 16h30 - Atelier « Les monnaies médiévales » pour les enfants au Musée Urgonia. Inscriptions au Musée Urgonia - Service Communication, Culture et Tourisme au $04\ 90\ 73$

Samedi 16 décembre : 16h00 - Loto de la Boule de Beauregard au Foyer Rural.

Dimanche 17 novembre : Féerie de Noël, place de la Liberté, organisé par le Comité des Fêtes.

Mercredi 20 décembre : 15h00 - Spectacle et goûter de Noël pour les enfants à l'Espace Renaissance organisé par la Cie de Beaureg'Art.

Jeudi 21 décembre : 18h30 - Café philo ou conférence au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Dimanche 31 décembre : 18h30 puis 21h30 - Comédie du Réveillon à l'Espace Renaissance organisée par la Cie de Beaureg'Art.

Ils sont nés en 2017

SAIOUDI Chahine, Kamil né le 3 janvier 2017

BAGUR CAMPOS Maxime, André né le 22 janvier 2017

SANTIAGO Joaquim, Goëba, Vincent né le 10 février 2017

SOUAHLI Ali né le 10 février 2017

MISTRETTA Manon, Anna, Micheline née le 14 février 2017

LÂRABI Mohamed-Omar né le 15 février 2017

CAMMAL Ina, Natalya, Morgane née le 3 mars 2017

CHAUVET Rose, Evelyne, Bernadette née le 5 mars 2017

CASUBOLO Moïra, Manon, July née le 7 mars 2017

BLANCHARD Marius, Bartoumieu né le 13 mars 2017

CHABAS DELESCHAUX Aaron, Aurélien, Philippe, Jean-Claude né le 27 mars 2017

PELSENER Luna née le 1er avril 2017

ROBERT Tom, Alexis, Ethan né le 11 avril 2017

LAKBICH Chadya née le 13 avril 2017

SOUAIFI Sarah née le 15 avril 2017

HAMZAOUI Mohamed-Reda né le 21 avril 2017

LADJIMI Ilvès né le 25 avril 2017

OUAHBI Célia née le 25 avril 2017

TEBIB Ismaïl né le 1er mai 2017

ORCET Céléna, Coralie, Sandra, Sarha née le 6 mai 2017

DGHOUGHI Lyla née le 24 mai 2017

SABAR BENALI Youssef né le 24 mai 2017

FERNANDEZ Marie, Suzanne, Trinité née le 29 mai 2017

MORAND Oscar, Louis né le 29 mai 2017

SADKI Anas né le 14 juin 2017

ZRAÏMEK Aliyah née le 14 juin 2017

ASTIC Amaury né le 2 juillet 2017



Ils se sont mariés en 2017

CLEMENÇON Maxime, Étienne et STRICOT Morgane Nolwenn le 11 février 2017

DAROURI Mustapha et RATBAOUI Hayat le 11 février 2017

BOILLOT Marc et CONTERIO Claudette, Fernande, Rose le 15 avril 2017

HALABLY Youssef et DAKDAKI Dalila, Fatima le 13 mai 2017

DESCHAMPS Serge, Michel et AMZIANI Samia le 20 mai 2017

PERRICHON Christian, Ernest, Joseph et BINQUET Corinne le 3 juin 2017

DAMAY Rémy et GUIZZETTI Cindy, Alexandra, Francine le 3 juin 2017

VIGNE Nicolas, Jean, Fernand et PANTEA Cristina le 9 juin 2017

FERNANDEZ Raphael, Richard et ORCET Sarah, Nelly le 17 juin 2017

GAYET Maurice, Alexandre et BURTON Francine, Louise, Marie-Thérèse le 24 juin 2017

SADELLI Ryad et HAMDACHE Rachida le 1er juillet 2017

BELLIEU Ludovic, Thierry, Serge et ZAVAGLI Marie, Laëtitia, Dominique le 1er juillet 2017

AZEVEDO MARQUES Nuno Ricardo et MARTINS GONCALVES Tânia Patricia le 17 juillet 2017

Ils nous ont quittés en 2017

FERRO Marianne veuve ALTURA le 24 mai 2017

GILLIOT Emmanuel, René le 27 février 2017

LAKRIK Abdelkader le 6 février 2017

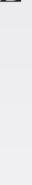
PAULEAU Julien, Danton, Denis le 1er mars 2017

PISTOL Christian, Jean-Pierre le 14 février 2017

RINEAU Clément, Bertrand le 16 mars 2017

SOLIVERES Michèle épouse BARRONNIER le 8 juillet 2017





Permanences du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux

Mr Robert, Maire - Tous les jours sauf le mercredi après-midi, en Mairie, bureau du Maire.

Mr Martarello, délégué aux travaux et aux espaces verts - Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjoints ou sur les chantiers.

Mme Zavagli, déléguée à la culture, à la communication, à l'environnement, au patrimoine et au tourisme - Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, salle du Conseil Municipal.

Mme Bagur, déléguée aux affaires sociales - Lundi, mardi, mercredi et vendredi sur rendezvous, en Mairie, bureau du C.C.A.S..

Mme Boussalmi, déléguée à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse - Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjoints.

Mr Foual, délégué à la sécurité et aux sports - Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des Adjoints. Mardi, mercredi et jeudi sur rendez-vous, en Mairie, bureau des Adjoints. Conseillers Municipaux - Sur rendez-vous en Mairie.

Permanences à Orgon

A.D.M.R. - Permanences le lundi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h15, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 au Foyer Rural, salle Ventoux. 04.90.50.75.20.

Architecte conseil - Mr Cassulo. Permanences le 1er mercredi du mois de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.82.17.10.

Assistant social C.A.F. - Mr Seck. Permanences sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.88.65.82.57.

Assistante sociale Conseil Général - Mme Vouland. Permanences le jeudi sur rendez-vous le matin en Mairie, bureau des permanences. Secrétariat : 04.13.31.03.50.

ATOL - ATOL psychologue - Permanences le mardi de 13h30 à 17h00 en Mairie, bureau des permanences.

Avocat - Ordre des avocats de Tarascon - Permanences le 2^{ème} lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.73.00.01.

CDIFF - Mme Delay. Permanences tous les deux mois, le 3^{me} vendredi sur rendez-vous de 13h30 à 16h30 en Mairie, 04.90.93.47.76.

Conciliateur de justice - Mr Cleret. Permanences le 1er mercredi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.90.91.43.14.

Consultations pour les nourrissons P.M.I. - Permanences le $2^{\text{ème}}$ et le $4^{\text{ème}}$ lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des permanences. 04.13.31.03.50.

Maison des adolescents - Mr Terrier. Permanences le mercredi de 14h00 à 16h30 en Mairie. 047.78.41.38.76.

Mission locale - Mme Sabuco. Permanences le jeudi de 14h00 à 16h15 en Mairie, bureau des permanences. 04.90.73.05.22.

PACT 13 - SOLIHA - Mr Kervian. Permanences le 1^{er} mardi du mois de 9h30 à 12h00 et le 3^{ème} mardi du mois de 13h30 à 16h00 en Mairie. 04.91.11.06.00.

Relais Assistantes Maternelles - Mme Ferretti. Permanences le 1^{er} lundi du mois de 9h00 à 11h30 au premier étage des locaux de Familles Rurales situés dans le bâtiment de la crèche Le Relais des Bambins. 06.30.54.23.79.

TMS - Mme Tripodi. Permanence un mardi sur deux de 9h00 à 11h30 en Mairie. 04.90.73.00.01.

Autres permanences

Assistante sociale M.S.A. - Mme Barraut. Permanences téléphoniques et prise de rendez-vous le mardi de 14h00 à 16h00 à Châteaurenard. 04.91.16.58.98.

C.A.R.S.A.T. du Sud Est - Permanences sur rendez-vous. 39.60.

Contrôleur M.S.A. - Permanences le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h00 à 12h00 Avenue Robert Marignan à Châteaurenard. 04.90.94.84.32.

Conseiller juridique - Maison de la Justice et du Droit. Permanences le lundi de 14h00 à 17h00 à Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

Médiateur - Permanences le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 à la Mairie d'Aix-en-Provence. 04.42.91.93.95 ainsi que le jeudi toute la journée à la Mairie de Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

Services municipaux

CCAS

Adresse : Mairie Place de la liberté, 13660

Orgon.

Téléphone: 04.90.73.00.01.

Horaires: Du lundi au vendredi permanences

de 9h00 à 11h45 sur rendez-vous.

Mairie

Adresse: Place de la Liberté, 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.00.01.

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à

12h00 et de 13h00 à 16h15. Email: mairie@mairie-orgon.fr

Médiathèque Edmond Rostand

Adresse: 1 Rue de la Libération, 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.30.51.

Horaires:

- Mardi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30.
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.
- Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30.
- Samedi de 10h00 à 12h30.

Email: mediatheque.orgon@gmail.com

Service Communication, Culture & Tourisme - Musée Urgonia

Adresse: Chemin des Aires, 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.09.54.

Horaires : Du lundi au samedi de 9h00 à

12h00 et de 14h00 à 17h30.

Email: officedetourisme@orgon.fr musee.urgonia@gmail.com

Site internet: www.visitorgon.info

Police Municipale

Adresse: 1 Rue Jean Aubert, 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.36.11.

En dehors des heures d'ouverture, contactez la Brigade Territoriale de Gendarmerie.

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h00 à

12h00 et de 14h00 à 17h00.

Télépoints info

Voici un lien pour accéder à votre solde de points de permis de conduire via le site sécurisé:

https://www.telepoints.info

C'est une information gratuite pour tous les titulaires du permis de conduire.

Santé

Infirmières

Cabinet - 06.79.43.76.59 Mme Bado - 06.88.70.25.19 Mme Canal - 06.19.43.63.51 Mme Mas - 06.99.69.23.00 Mr Glory - 06.12.20.42.92

Chirurgien-dentiste

Dr Dinut - 04.90.73.00.40

Kinésithérapeutes

Mme Bouteiller - 04.90.56.19.28 Mme Court - 04.90.56.19.28 Mr Ferrero - 04.90.73.01.65

Médecins généralistes

Dr Bailleux - 04.90.56.79.94 Dr Paque Thomas - 04.90.73.08.80 Dr Rolland - 04.42.56.58.42

Orthophonistes

Mme Bailly Sondarjee - 06.84.55.08.65 Mme Frey - 04.90.44.00.96 / 06.14.19.19.71 Mme Perez - 07.83.73.80.44

Pharmacie de la Durance - 04.90.73.00.22

Services

Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

Crèche Le Relais des Bambins - 04.90.58.93.50

Crédit Agricole - 04.84.66.84.25

Déchetterie de Mollégès - 04.32.62.09.23

École élémentaire - 04.90.73.00.63

École maternelle - 04.90.73.05.48

Gendarmerie - 04.90.73.00.06

Pompiers - Numéro d'urgence - 18

Presbytère - 04 90 73.01.28

RCSC - 04.90.73.07.80

Surveillance Protection et Capture d'Animaux - 04.90.73.08.24

Transports scolaires - 04.90.73.31.45

Trésor public de Saint-Andiol - 04.90.95.04.62

La Poste - Horaires

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 16h30

Fermé tous les matins ainsi que le samedi.

S

E

S

Centre des finances publiques Trésorerie de Saint-Andiol

Adresse: 57 Avenue Alphonse Daudet, 13670

Saint-Andiol.

Téléphone: 04.90.95.04.62.

E-mail: t013210@dgfip.finances.gouv.fr

Jours et heures d'ouverture :

- Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Infos TER. SNCF

TER EN UN CLIC! www.ter-sncf.com/paca

CONTACT TER 0 800 11 40 23

tous les jours de 7h00 à 21h30 gratuit à partir d'un téléphone fixe





Déchetterie de Molléges

Adresse: Chemin du mas de Robin, 13940 Mollégès.

Téléphone: 04.90.90.12.39.

Jours et heures d'ouverture : - Tous les matins du mardi au samedi de 8h00

- à 12h00.
- Les après-midi le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 14h00 à 17h00 du 1er octobre au 31 mai et de 15h00 à 18h00 du 1er juin au 30 septembre.

N° 20 - Juillet 2017:

Bulletin d'informations de la ville d'Orgon.

Tirage: 1600 exemplaires.

Directeur de la publication : Guy ROBERT.

Responsable de la rédaction : Claudette ZAVAGLI. Comité de rédaction du Bulletin Municipal de juillet 2017: Guy ROBERT, Claudette ZAVAGLI, Fabrice AUBERT, Sylvette BAGUR, Marine GILTZINGER, Karine MAZZETTA, Anne-Marie ROBERT.

Photos, saisie et maquette : service communication, Claudette ZAVAGLI et Karine MAZZETTA.

Impression: imprimerie GAYET - 04.90.57.23.20. Distribution: les membres du Conseil Municipal. Mairie d'Orgon Place de la Liberté 13660 Orgon 04.90.73.00.01 - www.visitorgon.info

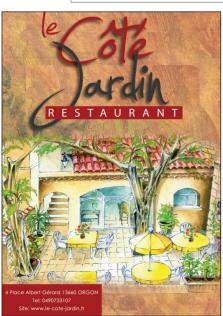


Maîtres CARBONNIER-ROUGIER & AVY

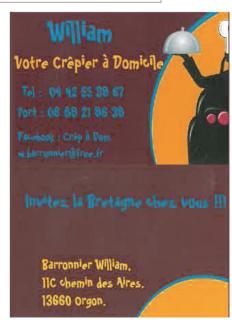
Tél : +33 (0)4 90 73 00 30 Aurore DUPONT - négociatrice immobilière GSM : +33 (0)6 27 60 46 56

Estimations, Transactions, Locations et recherches de biens

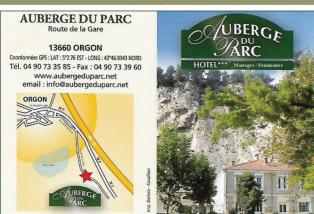
Toutes les annonces immobilières de notre étude sur : www.carbonnier-rougier-avy-orgon.notaires.fr www.immobilier.notaires .fr



















Chemin des aires 13660 Orgon

04 90 42 12 60



Votre magasin est ouvert: Du lundi au samedi de 08h30 à 20h00 Le dimanche de 08h30 à 12h30



Tél. 04 90 58 71 20

La Tentation Gourmande

Boulangerie Lâtisserie Patrice Martarello

Quartier de la Gare - 13940 Mollégès - Tel 04 90 92 65 88 Ouvert tous les jours de 6 h à 13 h / 16 h à 19 h Fermé le mardi et dimanche après-midi







Route d'Eygalières - 13660 Orgon Tél.: 04 90 73 08 90 www.lepotagerdumas.com







Salon de bien-être Mary-Line

Modelages du corps Soins du visage Maquillage - Épilations



1 Chemin des Aires 13660 Orgon
06 18 65 46 46

Ouvert le mercredi & le jeudi - 20% sur votre premier soin







HYDRO GARD agence Sud Plastique Batiment 1200 Route de Sénas RD7n - 13660 ORGON Sud Tél 04.90.73.02.19 ou 04.90.73.03.26 commercial@sudplastiquebatiment.fr

Arrosage Pompe Plomberie Fosse DEVIS D'ARROSAGE
GRATUIT
GUIVANT PLAN à L'ECHELLE

Piscine Produit Filtration Bâche

43°46'50.0"N 5°03'02.3"E

ORGANISATION TRANSPORTS FILIDEI

Transports nationaux et internationaux Courses urgentes dédiées Urgences industrielles et commerciales toutes distances



Christophe FILIDE: 06 07 43 98 30

15, chemin du moulin à vent - 13660 ORGON 04 90 45 01 24 - FAX : 04 42 55 00 28 organisation transports@orange fr





156, avenue de Tarascon 84000 AVIGNON

Tel: 04 90 88 58 76 Fax: 04 90 57 57 96





Omya, producteur international de charges minérales à base de carbonate de calcium pour l'industrie, est leader sur ce marché. Les principaux marchés d'Omya sont l'industrie du papier, des matières plastiques, de la peinture, vernis et adhésifs ainsi que l'industrie du bâtiment, l'environnement, la pharmacie, l'agriculture et nutrition animale.

Omya SAS Route d'Eygalières - BP n°10 13660 ORGON

www.omya.fr

